

vacances musicales fnacem



Le secteur vacances de

la **ligue de l'enseignement**
un avenir par l'éducation populaire

ARTS ET

MUSIK'



HIVER / PRINTEMPS
ÉTÉ / AUTOMNE

2014

Vacances musicales et artistiques

Le concept des "vacances musicales", inventé par Jacques Serres (1904-1984) au début des années 60 et porté par la Fnacem pendant près de quatre décennies, continue de vivre et de prendre forme au sein de la Ligue de l'enseignement, sous l'appellation vacances musicales fnacem.

Grâce aux vacances musicales fnacem, la Ligue de l'enseignement offre chaque année à 2 000 enfants et jeunes la possibilité d'explorer les chemins de la création et de l'expression de soi.

Rendre accessible à tous la pratique d'activités artistiques.

S'épanouir dans la création et l'expression.

Favoriser les moments de rencontre et d'échange.

Sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement.

Accompagner l'enfant vers plus d'autonomie.

Place aux arts, feuillotez et trouvez votre bonheur !



- F** comme **Formidable** : ce que diront les participants en rentrant de leurs vacances !
- N** comme **Nouveauté** : de nouveaux séjours tous les ans !
- A** comme **Artistique** : des activités riches et variées pour tous les artistes !
- C** comme **Confiance** : des équipes et des projets de qualité !
- E** comme **Ensemble** : du partage, des échanges, des rencontres !
- M** comme **Musique** : joyeuse, enjouée, éclectique, votre colo lui ressemblera !



Des séjours de qualité

Des activités musicales et artistiques passionnantes

Musique vocale et instrumentale, théâtre, danse, arts plastiques... c'est à travers la création et l'expression que l'enfant découvre le monde et ses possibilités d'agir. Chaque activité que nous organisons participe ainsi à la construction de l'enfant ou du jeune, à son enrichissement.

Un cadre sécurisant

Nous mettons tout en œuvre pour assurer la sécurité affective et physique de l'enfant. Les liens avec la famille sont préservés à travers le courrier et une permanence téléphonique. Tous nos séjours sont déclarés aux directions départementales de la Cohésion sociale.

Des équipes compétentes

La réussite d'un séjour dépend beaucoup de l'équipe d'encadrement. animateurs Bafa, moniteurs brevetés d'État, directeurs BAFD... tous sont titulaires des diplômes nécessaires à l'encadrement des enfants et exercent une ou plusieurs activités musicales et/ou artistiques, à titre professionnel ou amateur.

Un contrôle permanent

En plus de ceux réalisés par les directions départementales de la Cohésion sociale, nous effectuons également nos propres contrôles sur l'organisation des séjours présentés, veillant à la conformité de notre cahier des labels.

Un tarif maîtrisé

Afin de soutenir l'accessibilité aux vacances pour tous et d'assurer notre rôle d'acteur du tourisme associatif, nous calculons au plus juste les prestations proposées, tout en maintenant un niveau de qualité élevé.

Sommaire 2014

hiver-printemps-automne

- Les séjours et les stages 6

été

- Les séjours et les stages 8

- Les stages intensifs 27

Notre projet éducatif	4
-----------------------	---

Bien préparer son séjour	26
--------------------------	----

Conditions générales	34
----------------------	----

Le voyage de votre enfant	35
---------------------------	----

Comment s'inscrire ?	36
----------------------	----

Bulletin de réservation	37
-------------------------	----

Garantie annulation	39
---------------------	----

Retrouvez-nous
sur notre site
Internet

www.vacances-musicales.org





Le projet éducatif

de la Ligue de l'enseignement



Vacances et handicap : nos vacances pour tous

La Ligue de l'enseignement fait partie des rédacteurs de la charte de déontologie pour l'accueil des personnes en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées.

La volonté des signataires de cette charte est de permettre à la personne en situation de handicap de choisir, préparer et vivre ses vacances, ses loisirs, parmi et avec les autres.

Pour un accueil satisfaisant, humainement et matériellement, une coopération de différents partenaires (organisateur de séjour, parents, éducateurs, soignants, institution...) œuvrant en réseau est nécessaire, qui permettra de repérer et lever les éventuels obstacles à la bonne réalisation du séjour de vacances.

Dans ce cadre, vacances musicales fnacem s'engage à :

- **accueillir** dans certains de ses séjours des enfants et jeunes en situation de handicap (sous réserve d'une préparation en amont) ;
- **préparer, respecter et adapter, si besoin**, le projet d'accueil mis en place avec et pour la personne en situation de handicap ;
- **favoriser** son accueil en lui donnant les moyens d'agir, de vivre et de participer avec les autres ;
- **assurer** à ses équipes de direction et d'animation une formation ou une sensibilisation spécifique.

Les séjours de "vacances musicales fnacem" vous sont proposés par la Ligue de l'enseignement, association nationale laïque à but non lucratif, reconnue d'utilité publique.

En séjournant dans un de nos centres de vacances, vos enfants sont accueillis par une association dotée d'un projet éducatif, respectueuse des choix individuels et qui ne privilégie aucune conviction particulariste. Nous reconnaissons à tous le droit à l'expression de la diversité, sous la seule condition de ne pas mettre en cause le fonctionnement garantissant l'intérêt général.

Notre projet éducatif et les actions mises en œuvre sont consultables sur les sites www.sejours-educatifs.org et www.laicite-laligue.org

Autonomie et liberté

Lors de son séjour, l'enfant a la possibilité de s'exprimer, de proposer, de décider, de gérer son temps. Le rôle de l'équipe d'encadrement est d'accompagner progressivement l'enfant dans cette conquête d'autonomie, en créant un cadre où il pourra petit à petit se libérer de l'adulte et devenir ainsi un citoyen conscient, libre et indépendant. En fonction de l'âge des mineurs et de leur capacité d'autonomie à la fois individuelle et collective, des projets d'activités en autonomie provenant de l'initiative des adultes ou des jeunes peuvent être mis en place.

Le respect des rythmes individuels

Chaque enfant a un rythme qui lui est propre. Les besoins de repos et de sommeil sont importants car ils permettent son bon développement. Lors de son séjour, l'équipe d'encadrement doit s'adapter et s'organiser de façon à respecter le cycle des enfants, en proposant un parfait équilibre entre activités et détente.

Répondre à un besoin d'activités

C'est en jouant que l'enfant découvre le monde et ses possibilités d'agir. Principale activité de l'enfant, le jeu amène à la découverte de l'environnement naturel et humain. Chaque activité est source d'enrichissement et favorise le développement physique et intellectuel de l'enfant. Les séjours de vacances seront donc organisés dans des cadres favorisant des activités riches et variées, et pouvant répondre aux envies de chacun.

Transmettre notre savoir

Faire découvrir et apprécier une activité ne peut se faire correctement sans le transfert de connaissance de l'adulte à l'enfant. Ce passage de témoin au travers de l'enseignement d'une discipline se réalise par une pédagogie basée sur l'éveil de l'intérêt du jeune participant.

Vivre ensemble

Les séjours de "vacances musicales fnacem" sont des moments de repos et de loisirs, mais aussi un temps d'éducation et d'ouverture aux autres favorisant le lien social. Ils s'inscrivent dans le projet de la Ligue de l'enseignement dans le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant et dans la volonté de contribuer au développement de la solidarité dans notre République.

Ils sont ouverts à tous les enfants et tous les jeunes, sans aucune distinction, dans le respect de la laïcité qui est pour nous la condition d'un "vivre ensemble" harmonieux car elle favorise l'émancipation de tous les êtres humains et leur capacité à exprimer leur singularité tout en développant des valeurs partagées permettant d'agir ensemble. Dans nos séjours, les convictions et les croyances de chacun sont respectées, leur expression est libre dans la limite du respect de la loi, des autres participants et du bon fonctionnement du séjour. Aussi, les demandes relatives à des

prescriptions religieuses, philosophiques ou politiques qui iraient à l'encontre de l'organisation de la vie collective et du projet éducatif ou qui engendreraient un quelconque prosélytisme ne sont pas prises en compte. Ne sont pas non plus acceptés toutes demandes ou tous comportements qui entraîneraient une perturbation de l'organisation des activités pour l'ensemble du groupe ou qui auraient des répercussions sur la santé de l'enfant ou le mettraient en situation de risque. Dans nos séjours, chaque enfant, chaque jeune est assuré d'un accueil et d'un accompagnement adaptés à ses besoins, dans le respect de son identité, de son histoire, de sa culture. Toutes les activités sportives, culturelles et de loisirs proposées sont accessibles à toutes et tous en fonction des possibilités des enfants. Elles permettent la rencontre avec les autres, en respectant les rythmes de vie, l'équilibre alimentaire et l'hygiène de vie. Pour nous, le "vivre ensemble" ainsi proposé s'appuie sur la mixité sociale et culturelle, le respect de la

diversité et la lutte contre toutes les formes de racisme et de discrimination ou d'exclusion. Nous favorisons donc l'action commune et la mixité des activités entre garçons et filles. Nos séjours sont enfin des lieux d'exercice de la citoyenneté en favorisant l'émancipation, la possibilité pour chaque enfant de choisir et d'assumer ses choix, de décider collectivement et de respecter les décisions, l'engagement et le développement d'attitudes responsables. Nous affirmons que les enfants ont des droits mais nous les aidons aussi à prendre en charge leurs devoirs. Sa singularité étant respectée, nous exigeons que chaque enfant la concilie avec les contraintes de la vie collective, respecte les points de vue des autres et les attributions et fonctions confiées à nos personnels masculins et féminins. Nos équipes s'attachent tout particulièrement à développer le "vivre ensemble". L'enfant apprend à reconnaître et à accepter les différences comme les ressemblances avec "l'autre" et à s'en enrichir, à lutter contre le racisme et l'intolérance.

Les séjours et les stages

Des réalisations ouvertes à tous

Les séjours sont accessibles à tous, néophytes ou musiciens, de 4 à 17 ans.

La pratique de la musique est au cœur de nos réalisations, sous forme de musique d'ensemble, vocale et instrumentale. Cette pratique quotidienne est enrichie d'activités diversifiées : artistiques (théâtre, danse, arts plastiques, cirque), techniques (radio, vidéo, régie son et lumière), sportives et de découverte, selon les lieux de séjour et les projets.

Dans le cadre de certains séjours, des **stages d'instrument** sont proposés aux instrumentistes pratiquant de manière assidue depuis au moins deux années. Pour les enfants, à partir de 9 ans, nous proposons aussi des stages artistiques : chant, danse, théâtre, arts plastiques...

Ces formules dénommées "stage" mettent l'accent sur un instrument (ou une famille d'instruments), un art de la scène, ou une forme d'expression. Elles développent une approche plus technique mais restent toujours associées à une formule "séjour" afin de favoriser la pratique de la musique d'ensemble et de bénéficier de la dynamique artistique d'un séjour ouvert sur une pratique collective pluridisciplinaire.

Quels que soient son âge et son niveau de pratique, chaque jeune pourra vivre le plaisir de jouer en ensemble et partager l'émotion de la scène grâce à la réalisation d'une production de fin de séjour (concert, animation, spectacle) à laquelle parents et amis seront invités.



LES STAGES ARTISTIQUES

Ils sont conçus pour favoriser l'initiation à une forme d'expression artistique, ou son approfondissement et donner la possibilité à des enfants non instrumentistes de participer à un projet pluridisciplinaire.

Ils proposent un programme de 3 h d'activités dirigées par jour, sous forme de : 2 h d'atelier de l'expression choisie et 1 h d'atelier musique d'ensemble (chant et percussions).

Encadrement : un intervenant spécialisé pour 8 à 12 stagiaires.

LES STAGES D'INSTRUMENT

Ils développent une approche technique de la pratique de l'instrument, en complément du travail effectué en cours d'année, avec les objectifs suivants :

- découverte de répertoire, pour élargir ses connaissances et sa culture musicales ;
- développer l'écoute, la disponibilité, la musicalité, par le jeu en petits ensembles ;
- approfondir le travail de l'appropriation d'une œuvre et de son interprétation.

Les stages sont organisés par instrument (ou famille d'instruments) et par niveau.

Ils proposent un programme de 3 h de musique par jour, sous forme de chant choral (45 min), travail de l'instrument (séquences individualisées de 15 à 20 min, articulées avec des séquences collectives de 45 min), ensemble instrumental (45 min) et travail personnel (15 à 20 min).

Encadrement : un intervenant (jeune musicien diplômé de conservatoire ou d'école de musique) pour 8 à 12 stagiaires.

Éveil
musical
et
nature

4/6 ans

pages

Baugé (Maine-et-Loire)	6
Givry-en-Argonne (Marne)	8

Séjours
et
stages

7/17 ans

pages

			Animation linguistique	Arts plastiques	Cirque - Équitation	Danse	Nature - Écologie	Radio - Vidéo clip	Régie son	Stage chant	Stage guitare / batterie	Stage piano / cordes-vents	Théâtre
Auzet (Alpes-de-Haute-Provence)	9/15 ans	16-17	♦										
Baugé (Maine-et-Loire)	7/15 ans	6-7	♦							♦	♦	♦	♦
	7/14 ans	10-11	♦			♦							♦
Coltines (Cantal)	8/13 ans	14-15		♦		♦				♦		♦	♦
Givry-en-Argonne (Marne)	7/12 ans	9				♦	♦						♦
Monségur (Gironde)	13/16 ans	21				♦		♦	♦				♦
Prénoval (Jura)	10/15 ans	18-19				♦				♦	♦	♦	♦
Rencontres franco-allemandes	11/16 ans	20	♦			♦							♦
Saint-François-Longchamp (Savoie)	13/17 ans	22				♦	♦			♦			♦
Toulouse/Mondonville (Haute-Garonne)	14/17 ans	24-25				♦				♦	♦	♦	♦
Val d'Oule (Drôme)	7/15 ans	12-13				♦	♦			♦	♦	♦	♦
	14/17 ans	23				♦				♦	♦	♦	♦

Les arts en fête et en musique



PROGRAMME MUSICAL COMMUN AUX SÉJOURS

Ce programme musical n'est pas optionnel. Il constitue l'activité principale commune à tous, le plus souvent pratiquée en matinée et en fin d'après-midi. Il est proposé tous les jours, à raison de 2 à 3 h par jour, et comprend :

- **Atelier vocal pour tous**
La voix et le chant sous toutes leurs formes : jeux vocaux, chansons, chant choral, tous répertoires.

- **Ateliers instrumentaux**
(pour les instrumentistes)

Par familles d'instruments et en petits ensembles : développement de l'écoute, de la musicalité (tous répertoires, tous niveaux).

- **Atelier orchestre**
(pour les instrumentistes)

Orchestre symphonique ou de variétés, orchestre à cordes ou à vents : en fonction des niveaux et de la répartition instrumentale.

- **Atelier d'initiation musicale**
(pour les enfants non instrumentistes)

Les enfants qui ne jouent pas encore d'un instrument bénéficieront d'une activité spécifique d'éveil et de découverte musicale : jeux d'écoute, pratique des percussions mélodiques et rythmiques, découverte d'instruments (piano, guitare électrique, batterie).

4/6 ans

L'atelier des arts

Un séjour idéal pour des premières vacances réussies. Accompagnés par des animateurs musique, danse, théâtre et arts plastiques, les enfants vivront un séjour original et enrichissant, qui développera leur sens artistique.

Une découverte vivante de la musique et des arts

- Atelier musique : 1 h 30/jour : comptines, chants, utilisation d'objets sonores et d'instruments de percussion ; développement de l'écoute, découverte des instruments, jeux de reproduction et de création.
- Ateliers arts et expression : en alternance chaque jour, 1 ou 2 ateliers à raison de 45 min à 1 h : atelier arts plastiques/atelier danse et théâtre.

Loisirs

Jeux d'extérieur, sorties, découverte de la nature...



7/12 ans

Musique et arts plastiques

En complément des activités musicales communes, l'atelier d'arts plastiques, encadré par un animateur spécialisé, proposera : découverte et approfondissement des techniques d'expression graphique, dessin (feutre, fusain), peinture (gouache, acrylique), modelage, pastel.

7/12 - 12/15 ans

Musique et théâtre

En complément des activités musicales communes, l'atelier théâtre, encadré par un animateur spécialisé, proposera : échauffement, exercices vocaux, respiration ; lecture de textes, mise en espace ; jeu de l'acteur, étude de personnages, improvisation.

7/12 - 12/15 ans

Musique et danse

En complément des activités musicales communes, l'atelier danse, encadré par un animateur spécialisé, proposera : échauffement, assouplissements, respiration ; rythme, pulsation, danse rythmique, danse moderne, danses traditionnelles.



Baugé dans le Maine-et-Loire



Au cœur de l'Anjou, à 2 h de Paris, le centre musical permanent est situé à la périphérie du bourg de Baugé, dans un espace composé de prairies, de bois et d'un petit étang. Centre de grand confort, chambres de 6 et 7 lits, nombreuses salles d'activités et de musique, studios de répétition. Restaurant panoramique. Matériel musical permanent (pianos, batterie, instrumentarium de percussions).

Accueil : 45 à 65 enfants

Ces séjours s'adressent à tous les enfants instrumentistes ou débutants, souhaitant s'initier ou se perfectionner en musique vocale et instrumentale tout en pratiquant une activité ludique ou artistique. Le programme musical est commun à l'ensemble des séjours.

8/15 ans

Stages piano, cordes et vents

Ces stages s'adressent à des jeunes instrumentistes du niveau 1^{er} ou 2^e cycle des écoles de musique et conservatoires (soit de 2 à 5 années de pratique).

Un programme spécifique de technique instrumentale est proposé, en complément des activités musicales (chant choral et grand ensemble instrumental) et de loisir communes aux séjours se déroulant simultanément.

Piano et musique de chambre

Cours de 1 h à 1 h 30, par groupe de 2 ou 3, incluant une séquence individualisée de 20 à 30 min, proposés chaque jour, assortis d'un temps de travail personnel, pour assimiler la technique et le déchiffrement. Musique d'ensemble, sous forme de piano quatre mains ou petits ensembles (duo, trio...).

Cordes et vents

(Instruments concernés : violon, violoncelle, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxo, trompette...)

Travail individualisé, travail en duo, trio, quatuor et petits ensembles cordes et vents, possibilité de musique de chambre avec les pianistes du stage piano. Découverte de répertoires.

12/15 ans

Stages guitare/batterie

À partir de 1 an de pratique

Ces stages s'adressent à des guitaristes (guitare, guitare électrique) et batteurs de tous niveaux (minimum 1 année de pratique régulière).

Les jeunes pourront participer à la composition d'un titre original ou reprendre un morceau de leur groupe préféré et se produiront en concert dans le cadre du spectacle de fin de séjour.

- Cours collectifs d'instruments adaptés au niveau de chacun.
- Ensemble de guitares et ensembles instrumentaux.
- Technique de jeu et d'accompagnement.
- Écoute, travail sur la rythmique...

12/15 ans

Stage chanson et jeu de scène

Ce stage s'adresse à des jeunes qui souhaitent s'initier ou se perfectionner aux techniques du chant et de l'écriture.

Atelier chant et expression (3 h, animé par un animateur spécialisé).

Apprendre à placer sa voix, à chanter avec un micro ; chanter ses chansons préférées et travailler son jeu de scène ; écrire les paroles d'une chanson et aborder les techniques du slam ; pratiquer les percussions digitales.



LOISIRS COMMUNS AUX SÉJOURS/STAGES

- Tennis municipal (600 m à pied),
- Jeux d'extérieur.
- Volley-ball.
- Tennis de table.
- Découverte de l'environnement : musée, lieux historiques, forêt...



PRIX HORS TRANSPORT

L'atelier des arts	RÉF : 098 001 01
Musique et danse	RÉF : 098 001 01
Musique et théâtre	RÉF : 098 001 01
Musique et arts plastiques	RÉF : 098 001 01
Stages piano, cordes et vents	RÉF : 098 001 02
Stages guitare/batterie	RÉF : 098 001 02
Stage chanson	RÉF : 098 001 02

HIVER

16/02-22/02	495 €
23/02-01/03	
16/02-01/03	899 €

PRINTEMPS

13/04-19/04	495 €
20/04-26/04	
13/04-26/04	899 €

TOUSSAINT

19/10-25/10	505 €
-------------	-------

PRIX TRANSPORT (train jusqu'au Mans + car) :
Paris : +70 € ; Le Mans : +33 €.



été

4/6 ans

Musiciens en herbe

Un séjour sur mesure pour découvrir, apprendre, jouer, rire et chanter. Place à la musique, à l'expression, à la créativité et à l'imaginaire...

4/6 ans

Eveil musical et artistique, découverte du piano

Un séjour vivant et gai, pour lutins malicieux souhaitant s'aventurer sur les chemins de la musique et de l'imaginaire.

- Approche du monde sonore et initiation à la pratique musicale, vocale et instrumentale, sous forme d'ateliers courts, ludiques, intégrant le mouvement et la danse. Réalisation d'un conte musical.
- Découverte et expérimentation du son : jeux d'écoute.
- Musique, rythme, mouvement : comptines, rondes, jeux vocaux.
- Initiation à la pratique instrumentale à partir d'objets sonores et de petites percussions rythmiques et mélodiques : réalisation de séquences inventées, reproduction de petites pièces instrumentales simples.
- Atelier de découverte du piano : séquences individualisées par groupe de 3 ou 4 enfants, pour une première approche de l'instrument.

Autres activités

Initiation à l'écologie avec des animateurs spécialisés nature-environnement.



Découverte de l'étang et observation de la faune aquatique, pêche à la ligne.

LOISIRS

- Apprentissage du vélo.
- Découverte de la poterie.
- Fabrication de papier recyclé et d'instruments de musique.
- Jeux collectifs et veillées.



8

Givry-en-Argonne

dans la Marne



En lisière de la forêt d'Argonne, le village de Givry-en-Argonne est une station verte située à 200 km à l'est de Paris. Villes proches : Châlons-en-Champagne (45 km), Vitry-le-François (30 km). Le centre "Le Val d'Ante" est une ancienne ferme de village, rénovée et aménagée en lieu d'accueil pour enfants. Chambres de 3 à 6 lits, avec salle de bains et wc. Grande salle polyvalente, salles d'activités, 2 salles de restaurant. Grand espace de jeux d'extérieur. Gymnase. Et la nature est à deux pas !

Accueil : 30 à 50 enfants



La musique et les arts se mettent au vert 7/12 ans

Des séjours sur mesure pour découvrir, apprendre, jouer, rire et chanter. Place à la musique, à la créativité et à l'imaginaire, avec la danse et le théâtre, en gardant les pieds sur terre puisqu'il sera aussi question de protection de la nature et d'initiation à la démarche environnementale.

PROGRAMME MUSICAL

Ce programme musical n'est pas optionnel. Il constitue l'activité principale commune à tous, le plus souvent pratiquée en matinée et en fin d'après-midi. Il est proposé tous les jours, à raison de 2 h par jour, et comprend :

• Atelier vocal pour tous

La voix et le chant sous toutes leurs formes : jeux vocaux, chansons, chant choral, tous répertoires.

• Ateliers instrumentaux (pour les instrumentistes)

Par familles d'instruments et en petits ensembles : développement de l'écoute, de la musicalité (tous répertoires, tous niveaux).

• Atelier orchestre (pour les instrumentistes)

Orchestre symphonique ou de variétés, orchestre à cordes ou à vents : en fonction des niveaux et de la répartition instrumentale.

• Atelier d'initiation musicale (pour les enfants non instrumentistes)

Les enfants qui ne jouent pas encore d'un instrument bénéficieront d'une activité spécifique d'éveil et de découverte musicale : jeux d'écoute, pratique des percussions mélodiques et rythmiques, découverte d'instruments (piano, guitare électrique, batterie).

LOISIRS

- Sorties vélo sur piste forestière.
- Découverte de la poterie (tour de potier), de la vannerie.
- Sports collectifs, tennis de table, initiation au golf.
- Grands jeux, veillées.



7/12 ans Musique, danse, théâtre, nature et environnement

En complément des activités musicales communes, ce séjour dynamique propose aux enfants de découvrir la nature en s'initiant à l'écologie et de pratiquer une activité artistique au choix, danse ou théâtre.

Nature et environnement

Cet atelier propose aux enfants de découvrir la nature en s'initiant à l'écologie et à la pratique d'activités originales : entomologie (étude d'insectes), découverte de l'étang et observation de la faune aquatique, ornithologie (étude des oiseaux), pêche à la ligne, repas trappeur, fabrication d'instruments de musique à partir d'éléments naturels, grimpe dans les arbres.

Théâtre

L'atelier théâtre, encadré par un animateur spécialisé, proposera : échauffement, exercices vocaux, respiration, lecture de

textes, mise en espace, jeu de l'acteur, étude de personnages, improvisation.

Danse

L'atelier danse, encadré par un animateur spécialisé, proposera : échauffement, assouplissements, respiration ; rythme, pulsation, danse rythmique, danse moderne, danses traditionnelles.



PRIX HORS TRANSPORT

Éveil musical et artistique	RÉF : 098 003 01
Musique, danse, théâtre...	RÉF : 098 003 01

1 SEMAINE

06/07-12/07	470 €
13/07-19/07	
20/07-26/07	
27/07-02/08	
03/08-09/08	
10/08-16/08	
17/08-23/08	
24/08-30/08	

2 SEMAINES

06/07-19/07	849 €
20/07-02/08	
03/08-16/08	
17/08-30/08	

PRIX TRANSPORT (train jusqu'à Châlons-en-Champagne + car) : Lille (via Paris) : +115 €; Nancy : +79 €; Paris : +52 €.



été

7/14 ans

Arts en fête et en musique : arts plastiques, danse, théâtre et ...

Depuis son ouverture en 1990, le centre musical de Baugé est un lieu propice au montage de projets pluridisciplinaires qui permettent de proposer aux enfants une approche croisée de différentes formes d'expression artistique.

PROGRAMME MUSICAL COMMUN AUX SÉJOURS

Ce programme musical n'est pas optionnel. Il constitue l'activité principale commune à tous, le plus souvent pratiquée en matinée et en fin d'après-midi. Il est proposé tous les jours, à raison de 2 à 3 h par jour, et comprend :

- **Atelier vocal pour tous**
La voix et le chant sous toutes leurs formes : jeux vocaux, chansons, chant choral, tous répertoires.
- **Ateliers instrumentaux**
(pour les instrumentistes)
Par familles d'instruments et en petits ensembles : développement de l'écoute, de la musicalité (tous répertoires, tous niveaux).
- **Atelier orchestre**
(pour les instrumentistes)
Orchestre symphonique ou de variétés, orchestre à cordes ou à vents : en fonction des niveaux et de la répartition instrumentale.
- **Atelier d'initiation musicale**
(pour les enfants non instrumentistes)
Les enfants qui ne jouent pas encore d'un instrument bénéficieront d'une activité spécifique d'éveil et de découverte musicale : jeux d'écoute, pratique des percussions mélodiques et rythmiques, découverte d'instruments (piano, guitare électrique, batterie).

7/11 ans

Musique, sport et nature

Entre musique et nature, un cocktail d'activités toniques et d'expression.

En complément des activités musicales communes, les enfants participeront tous les après-midi à des activités sportives et de découverte de la nature :

- courses d'orientation, construction de cabanes ;
- sports collectifs, tennis, volley ;
- sorties en forêt, visites (ferme, élevage de cerfs).

7/12 ans

Musique et arts plastiques

Un séjour haut en couleur, pour mettre la main à la pâte, et transformer la matière.

En complément des activités musicales communes, l'atelier d'arts plastiques, encadré par un animateur spécialisé, proposera à raison de 2 h par jour :

- découverte et approfondissement des techniques d'expression picturale ;
- dessin (feutre, fusain), peinture (gouache, acrylique), modelage, pastel ;
- possibilités : création d'objets sonores, atelier marionnettes.



7/14 ans

Musique et théâtre

Pour s'initier ou se perfectionner à la musique et au théâtre et découvrir la complémentarité de ces modes d'expression à travers la réalisation d'un spectacle.

En complément des activités musicales communes, l'atelier théâtre, encadré par un animateur spécialisé, proposera à raison de 2 h par jour :

- échauffement, exercices vocaux ;
- lecture et apprentissage de textes, mise en espace ;
- jeu de l'acteur, étude de personnages, improvisation.

7/14 ans

Musique et danse

Être bien dans son corps, avoir la musique dans la peau et trouver sa voix : pour tous les enfants souhaitant s'initier ou se perfectionner à la musique et à la danse.

En complément des activités musicales communes, l'atelier danse, encadré par un animateur spécialisé, proposera à raison de 2 h par jour :

- échauffement, assouplissements ;
- expression corporelle, improvisation ;
- danses rythmique, moderne et traditionnelle (séances par groupe de niveau).



Baugé

dans le Maine-et-Loire



Au cœur de l'Anjou, à 2 h de Paris, le centre musical permanent est situé à la périphérie du bourg de Baugé, dans un espace composé de prairies, de bois et d'un petit étang. Centre confortable, chambres de 6 et 8 lits, avec sanitaires complets, nombreuses salles d'activités et de musique, studios de répétition. Restaurant panoramique. Matériel musical (pianos, batterie, instrumentarium de percussions).

Accueil : 60 à 80 enfants

stages instrumentaux

été

9/14 ans

Chaque enfant vivra les activités spécifiques du séjour ou stage qu'il a choisi. Un spectacle musical, donné en fin de séjour par tous les enfants, sera l'occasion de mettre en valeur les réalisations de chaque atelier.



9/14 ans Stage piano

À partir de 2 ans de pratique

Ce stage s'adresse à une dizaine de pianistes du niveau 1^{er} ou 2^e cycle des écoles de musique et conservatoires, soit 2 à 5 années de pratique.

Il a pour objectif de combiner le travail individuel, sous forme de cours, et la pratique de musique d'ensemble, sous forme de quatre mains et de petits ensembles instrumentaux, en liaison avec les séjours et stages se déroulant en parallèle.

- Cours instrumentaux : 1 h à 1 h 30 par groupe de 2 ou 3, incluant une séquence individualisée de 15 à 20 min.
- Travail personnel quotidien : 20 min minimum.
- Piano quatre mains, initiation au piano d'accompagnement.
- Musique d'ensemble : duo, trio, quatuor.
- Chant choral, chant accompagné.

9/14 ans Stage cordes et vents

À partir de 2 ans de pratique

Ce stage s'adresse aux instrumentistes à cordes (violin, alto, violoncelle, contrebasse) et à vent (flûte traversière, clarinette, saxo, hautbois, trompette, tuba...) de niveau 1^{er} et 2^e cycle. Il propose un programme instrumental spécifique, à raison de 2 à 3 h par jour. L'objectif est de permettre à chacun de perfectionner sa technique

instrumentale et de développer sa musicalité, à travers la pratique de la musique d'ensemble et la découverte de différents répertoires.

- Travail individualisé.
- Travail en trio, quatuor, petits ensembles.
- Atelier de musique de chambre avec les pianistes.
- Atelier orchestre avec les instrumentistes des séjours en parallèle.
- Chant choral.



12/14 ans Stage guitare Stage batterie

À partir de 1 an de pratique

Ce stage s'adresse à des guitaristes (guitare, guitare électrique) et batteurs de tous niveaux (minimum 1 année de pratique régulière).

Les jeunes pourront participer à la composition d'un titre original ou reprendre un morceau de leur groupe préféré et se produiront en concert dans le cadre du spectacle de fin de séjour.

- Cours collectifs d'instrument adaptés au niveau de chacun.
- Ensemble de guitares et ensembles instrumentaux.
- Technique de jeu et d'accompagnement.
- Écoute, travail sur la rythmique...

LOISIRS COMMUNS AUX SÉJOURS ET AUX STAGES

- Piscine municipale.
- Tennis municipal.
- Jeux d'extérieur.
- Promenades, pique-niques.
- Découverte de l'environnement : ferme, musée, lieux historiques, forêt...

PRIX HORS TRANSPORT	Musique, sport et nature	Musique et théâtre	Musique et arts plastiques	Musique et danse	Stage piano	Stages guitare/ batterie	Stage cordes et vents
RÉF :	098 001 01	098 001 01	098 001 01	098 001 01	098 001 02	098 001 02	098 001 02
06/07-19/07	855 €	957 €	957 €	957 €	957 €	957 €	957 €
21/07-02/08 04/08-16/08 18/08-30/08	795 €	889 €	889 €	889 €	889 €	889 €	889 €

PRIX TRANSPORT (train jusqu'à Angers + car) : Angers : + 20 € ; Le Mans : + 60 € ; Nantes : + 44 € ; Paris : + 87 € ; Lille (via Paris) : + 143 €.



été

7/14 ans

Arts et musik' en Provence : danse, théâtre,

La Motte-Chalancon est un site magique de la Drôme provençale où il fait bon chanter, faire de la musique, de la danse et du théâtre à l'ombre des grands platanes de la place d'un village ensoleillé, accompagné par le chant des fontaines et des cigales...



7/14 ans L'atelier des arts : musique, théâtre et expression corporelle

Le séjour idéal pour choisir un instrument, développer l'expression de soi et trouver sa voix.

Ouvert à tous les enfants, ce séjour permet une découverte de la musique et des arts de la scène à travers des ateliers d'initiation instrumentale et d'expression pluriartistique (chant, théâtre, expression corporelle).

Éveil musical et initiation instrumentale

Après un temps de présentation et d'expérimentation des instruments, chaque enfant aura la possibilité de s'initier à la pratique d'un instrument, au choix : piano, guitare, batterie, percussions, instruments à cordes et à vent.

- Atelier découverte : approche ludique et créative de chaque instrument, exploration des possibilités sonores, apprentissage des techniques de jeu (pincer, frotter, souffler, frapper).
- Atelier chant : jeux vocaux, chanson, chant choral.
- Atelier musique d'ensemble : développement de l'écoute, approche du rythme.

LOISIRS COMMUNS AUX SÉJOURS ET STAGES

- Randonnée.
- Grands jeux.
- Pétanque.
- Baignade en piscine ou plan d'eau.



Théâtre et expression corporelle

Cet atelier est conçu pour permettre à chaque enfant, quel que soit son niveau, de développer ses capacités d'expression.

- Échauffement vocal et corporel, occupation de l'espace.
- Initiation aux techniques de narration en public et d'incarnation de personnages.
- Initiation au travail de chœur au théâtre.
- Expression corporelle au théâtre.

10/14 ans Musique et théâtre OU Musique et danse

Ce séjour s'adresse à des musiciens de tous niveaux souhaitant participer à un projet artistique qui allie la pratique de la musique à celle du théâtre ou de la danse.

Musique

Ce programme n'est pas optionnel, il constitue l'activité principale, le plus souvent pratiquée en matinée et en fin d'après-midi. Il est proposé tous les jours à raison de 2 à 3 h par jour.

- Atelier vocal pour tous : la voix et le chant sous toutes leurs formes (jeux vocaux, chansons, chant choral, tous répertoires).
- Ateliers d'initiation instrumentale : pour les enfants non instrumentistes, activités spécifiques d'éveil et de découverte musicale : jeux d'écoute, pratique des percussions mélodiques et rythmiques.

- Ateliers instrumentaux (pour les instrumentistes) : par familles d'instruments et en petits ensembles (développement de l'écoute, de la musicalité).
- Atelier orchestre (pour les instrumentistes) : orchestre symphonique ou de variétés (en fonction des niveaux et de la répartition instrumentale, en liaison avec le stage se déroulant en parallèle).

Théâtre

L'atelier théâtre, encadré par un animateur spécialisé, sera proposé à raison de 2 h par jour. Cet atelier est conçu pour permettre à chacun, quel que soit son niveau, de découvrir et développer ses capacités d'expression.

- Échauffement, exercices vocaux et corporels.
- Lecture et apprentissage de textes.
- Jeux dramatiques, comédie, étude de personnages, improvisation.
- Mise en scène, conception des décors et costumes.

Danse

L'atelier danse, proposé à raison de 2 h par jour et encadré par un animateur spécialisé, est conçu pour découvrir ou approfondir diverses formes d'expression dansée et créer ses propres chorégraphies, sans oublier le travail sur les bases techniques indispensables.

- Échauffement, assouplissements, étude du mouvement, travail rythmique.
- Danse modern jazz, hip-hop, contemporaine, danses du monde...

Val d'Oule dans la Drôme



À 40 km au nord-est de Nyons, capitale de la Drôme provençale, La Motte-Chalancon est un village médiéval niché au creux de la vallée de l'Oule. Le centre de séjour "Le Val d'Oule", situé au cœur du bourg, est un acteur essentiel dans la vie du village. Chambres de 3 à 6 lits avec mezzanine : douche, lavabo, wc dans chaque chambre. Salles d'activités au rez-de-chaussée.

Accueil : 50 jeunes



orchestre, radio, chanson...

été

10/15 ans



10/14 ans

Arts et Musik' passe à la radio Journalistes radio et web

En complément des activités musicales (ou artistiques), un module sur 5 après-midi pour vous initier aux techniques journalistiques (interview, micro-trottoir, reportages...). Sans oublier l'aspect technique : montage, mixage et choix des jingles.

L'atelier radio, animé par une intervenante professionnelle, sera programmé de 2 à 4 h par jour (pendant 5 jours).

- Découverte des techniques journalistiques.
- Atelier écriture et prise de parole.
- Prise de son et enregistrement.
- Montage et mixage numériques sur logiciel professionnel.

Mise à disposition d'un studio mobile avec matériel pro.

Chaque participant reçoit après le séjour le CD des créations sonores réalisées par le groupe.

La diffusion des reportages est assurée par la Fédération des radios Rhône-Alpes

<http://www.cranca.org/>

et en téléchargement sur

<http://podcast.vudularge.fr>

ENCADREMENT

Alexandra Négler, formatrice et réalisatrice audio (réseaux : Radio France, Radio Suisse Romande), créatrice de programmes radiophoniques, fondatrice de l'association **FM Productions** et de la webradio **Vu du large**.



10/14 ans

Stage orchestre, cordes et vents

À partir de 4 ans de pratique

Niveau : fin de cycle I, cycle II

Ce stage s'adresse à de jeunes instrumentistes de niveau minimum fin de 1^{er} cycle : violon, alto, violoncelle, bois et cuivres. Il a pour objectif principal la pratique collective en orchestre et ensembles instrumentaux.

Le programme musical est proposé à raison de 3 h par jour. Possibilité de participer à un atelier de théâtre (1 h/jour).

- Atelier orchestre en partiel et en tutti.
- Atelier de musique de chambre.
- Atelier personnalisé de technique instrumentale, en fonction des besoins.
- Chant choral.
- Découverte de répertoires.



12/15 ans

Stage chant, création de chanson

Ce stage s'adresse à des jeunes qui souhaitent s'initier ou se perfectionner aux techniques du chant et apprivoiser l'écriture et la création de chanson.

Un programme pluridisciplinaire intégrant le théâtre ou la danse et la pratique des percussions sera proposé.

Atelier chant et expression, animé par un animateur spécialisé, à raison de 2 à 3 h par jour.

- Apprendre à placer sa voix, à chanter avec un micro.
- Chanter a cappella et accompagné.
- Travailler sur la présence scénique.
- Écrire une chanson : paroles et musique.
- Pratiquer les percussions digitales (djembé, derbouka) pour s'accompagner.
- Possibilité de participer à un atelier théâtre ou danse (1 h/jour).



12/15 ans

Stages guitare, basse, batterie

Minimum 1 an de pratique régulière

Ces stages sont destinés à des guitaristes (guitare, guitare électrique), bassistes et batteurs de tous niveaux souhaitant approfondir et enrichir leur pratique en abordant les techniques d'accompagnement, le jeu en groupe, en relation avec les chanteurs du **Stage chanson**.

- Cours collectifs d'instrument, adaptés au niveau de chacun.
- Techniques de jeu, accompagnement des chanteurs.
- Jeu en groupe (chant, guitare, basse, batterie) : mise en place de morceaux.
- Écoute, travail rythmique.
- Les jeunes pourront faire des reprises ou participer à la composition d'un titre original. Ils se produiront en concert dans le cadre du spectacle de fin de séjour.

ENCADREMENT

Vincent Savoret, direction, professeur (CA) d'enseignement artistique, chef d'orchestre et compositeur.

Camille Demoures, artiste comédienne, intervenante théâtre en milieu scolaire.

PRIX HORS TRANSPORT

Musique et danse	RÉF : 098 012 01
Musique et théâtre	RÉF : 098 012 01
Stage orchestre	RÉF : 098 012 02
Stages guitare, basse, batterie	RÉF : 098 012 02
Stage chant	RÉF : 098 012 02
07/07-18/07	785 €
L'atelier des arts	RÉF : 098 012 01
07/07-18/07	739 €
Musique et radio	RÉF : 098 012 01
07/07-18/07	810 €

PRIX TRANSPORT (train jusqu'à Valence + car) :
Lyon : + 105 € ; Marseille : + 130 € ; Paris : + 160 € ;
Valence : + 50 €



été

8/13 ans

Musique, équitation, arts du cirque, chant, danse, théâtre...

PROGRAMME MUSICAL COMMUN AUX SÉJOURS

Ce programme musical n'est pas optionnel. Il constitue l'activité principale commune à tous, le plus souvent pratiquée en matinée et en fin d'après-midi. Il est proposé tous les jours, à raison de 2 à 3 h par jour, et comprend :

• Atelier vocal pour tous

Technique vocale, chansons, canons, chant choral (tous répertoires).

• Ateliers instrumentaux

Par familles d'instruments et en petits ensembles instrumentaux (tous répertoires, tous niveaux) : approche de la musique d'ensemble, déchiffrage, justesse, rythme, musicalité...

• Orchestre

En fonction des niveaux et de la répartition instrumentale : déchiffrage collectif, approfondissement par pupitres, mise en commun (travail collectif de mise en place et interprétation).

• Atelier d'initiation musicale (pour les enfants non instrumentistes)

À partir de percussions mélodiques et rythmiques : découverte du monde sonore, jeux d'écoute, découverte des instruments...



8/13 ans

Musique et arts du cirque

Ce séjour, accessible à tous les enfants, instrumentistes ou débutants, permettra d'articuler la pratique d'activités de musique d'ensemble à celles liées aux arts du cirque.

Possibilité d'accéder, en formule découverte, aux ateliers danse et théâtre proposés dans le cadre des séjours se déroulant en parallèle.

En complément des activités musicales communes, l'atelier cirque, encadré par un animateur spécialisé, sera proposé à raison de 1 h 30 à 2 h par jour.

- Acrobatie au sol.
- Jonglerie (balles, massues, cerceaux, foulards).
- Équilibre (boule américaine, rolla-bolla).
- Équilibre sur fil.

8/13 ans

Musique et équitation

Un séjour pour musiciens même débutants et cavaliers de tous niveaux souhaitant allier pratique des arts équestres et de la musique.

En complément des activités musicales communes, les activités équestres, encadrées par un moniteur diplômé, seront proposées à raison de 4 séances de 2 h, sur poneys et doubles poneys.

- Apprentissage et pratique des techniques d'orientation et des différentes allures (pas, trot, galop).
- Soins aux poneys, hippologie.
- Reprises en manège, promenade sur sentiers équestres.

8/13 ans

Musique et danse

Un séjour qui s'adresse à des musiciens et danseurs de tous niveaux souhaitant participer à un projet artistique et musical qui allie la pratique de la musique à celle de la danse, sous toutes ses formes.

En complément des activités musicales communes, l'atelier danse, encadré par un animateur spécialisé, sera proposé à raison de 1 h 30 à 2 h par jour.

- Échauffement, assouplissements, étude du mouvement, travail rythmique.
- Découverte/approfondissement : danse modern jazz, contemporaine, hip-hop...
- Réalisation de chorégraphies.



Caltines

dans le Cantal

Village auvergnat (500 habitants) de la Planèze de Saint-Flour, plateau d'altitude (950 m) situé entre la Margeride et le massif volcanique du Cantal, à 100 km au sud de Clermont-Ferrand. Terre de caractère, grands espaces, authenticité, rusticité, simplicité. Villes proches : Saint-Flour (12 km), Aurillac (60 km).



En ce temps d'été, Arts et musik' vous invite à goûter aux joies de la musique d'ensemble, à la beauté des paysages d'Auvergne et à vous initier au théâtre, à la danse, à l'équitation ou aux arts du cirque.



8/13 ans

Musique et théâtre

Un séjour qui permet à chacun, quel que soit son niveau, de découvrir et développer ses capacités d'expression.

En complément des activités musicales communes, l'atelier théâtre, encadré par un animateur spécialisé, sera proposé à raison de 1 h 30 à 2 h par jour.

- Échauffement, exercices vocaux.
- Lecture et apprentissage de textes.
- Mise en espace, jeu de l'acteur, étude de personnages, improvisation.
- Réalisation de spectacle.

8/13 ans

Stage cordes et vents

À partir de 2 ans de pratique

Pour instrumentistes à cordes (violin, alto, violoncelle, contrebasse) et à vent (bois et cuivres...) de niveau 1^{er} et 2^e cycle. Un programme instrumental spécifique, à raison de 2 à 3 h par jour.

Objectif : permettre à chacun de perfectionner sa technique instrumentale et de développer sa musicalité, par la pratique de la musique d'ensemble et la découverte de différents répertoires.

- Travail en trio, quatuor, petits ensembles.
- Musique de chambre avec les pianistes.
- Atelier orchestre avec les instrumentistes des séjours en parallèle.
- Chant choral.



10/13 ans

Stage chant, création de chanson et arts de la scène

Ce stage s'adresse à des jeunes qui souhaitent s'initier ou se perfectionner aux techniques du chant et aborder l'écriture et la création de chanson tout en pratiquant la danse ou le théâtre.

Atelier chant, chanson : 2 à 3 h par jour.

- Apprendre à placer sa voix.
- Chanter a cappella et accompagné.
- Travailler sur la présence scénique.
- Écrire une chanson : paroles et musique.
- Atelier rythme (pratique des percussions).

LOISIRS

- Piscine municipale.
- Sports collectifs, tennis de table.
- Mur d'escalade.
- Tir à l'arc.



Atelier danse ou théâtre : 1 h par jour (voir le programme des séjours *Musique et danse* et *Musique et théâtre*).

PRIX HORS TRANSPORT	
Musique et arts du cirque	RÉF : 098 009 01
Musique et danse	RÉF : 098 009 01
Musique et théâtre	RÉF : 098 009 01
Stage cordes et vents	RÉF : 098 009 02
Stage chant	RÉF : 098 009 02
06/07-15/07 16/07-25/07	675 €
06/07-25/07	1285 €
Musique et équitation	RÉF : 098 009 01
06/07-15/07 16/07-25/07	739 €
PRIX TRANSPORT (train jusqu'à Clermont-Ferrand + car) : Clermont-Ferrand : + 40 € ; Lyon : + 125 € ; Paris : + 145 €.	

Accueil à "Chantarisa", centre de vacances et de séjours situé au cœur du village ; équipements sportifs municipaux à proximité immédiate (piscine, terrain de sports). Hébergement sur 2 niveaux en chambres de 4 à 6 lits, avec lavabo, douche et wc. Nombreuses salles d'activités, salle polyvalente municipale. Capacité d'accueil : 80 personnes.

Accueil : 30 à 40 enfants



été
9/15 ans

Musik' et arts du spectacle : danse, théâtre, arts



Labellisé Citoyenneté – Environnement – Développement durable, ce centre d'accueil est le garant d'un engagement éducatif écocitoyen.

Plus d'informations sur www.sejours-educatifs.org
rubrique "Classes de découvertes" / "Le label CED".



9/15 ans

Stage danse

Accessible à tous les enfants, instrumentistes ou non, souhaitant participer à un projet artistique pluridisciplinaire : outre la pratique de la danse, chacun aura la possibilité de participer à un atelier de musique, à raison de 1 h par jour.

Proposé à raison de 2 à 3 h par jour, l'atelier danse est accessible aux danseurs de tous niveaux, de l'initiation au perfectionnement.

- Échauffement, assouplissements, utilisation de l'espace.
- Expression corporelle, étude du mouvement.
- Découverte/approfondissement : danse modern-jazz, contemporaine, street, hip-hop...
- Création et réalisation de chorégraphies.

9/15 ans

Musique et théâtre

Ce séjour s'adresse à des musiciens de tous niveaux souhaitant participer à un projet artistique qui allie la pratique de la musique à celle du théâtre.

En complément des activités communes musicales, l'atelier théâtre, encadré par un animateur spécialisé, sera proposé à raison d'1 h 30 à 2 h par jour : voir le contenu détaillé dans le stage théâtre.

PROGRAMME MUSICAL COMMUN AUX SÉJOURS

Ce programme musical n'est pas optionnel. Il constitue l'activité principale commune à tous, le plus souvent pratiquée en matinée et en fin d'après-midi. Il est proposé tous les jours, à raison de 2 à 3 h par jour, et comprend :

• Atelier vocal pour tous

Technique vocale, chansons, canons, chant choral (tous répertoires).

• Ateliers instrumentaux

Par familles d'instruments et en petits ensembles instrumentaux (tous répertoires, tous niveaux) : approche de la musique d'ensemble, déchiffrage, justesse, rythme, musicalité...

• Orchestre

En fonction des niveaux et de la répartition instrumentale : déchiffrage collectif, approfondissement par pupitres, mise en commun (travail collectif de mise en place et interprétation).

• Atelier d'initiation musicale (pour les enfants non instrumentistes)

À partir de percussions mélodiques et rythmiques : découverte du monde sonore, jeux d'écoute, découverte des instruments...

9/15 ans

Musique et danse

Ce séjour s'adresse à des musiciens de tous niveaux souhaitant participer à un projet artistique qui allie la pratique de la musique à celle de la danse, sous toutes ses formes.

En complément des activités communes musicales, l'atelier danse, encadré par un animateur spécialisé, sera proposé à raison d'1 h 30 à 2 h par jour : voir le contenu détaillé dans le stage danse.



Auzet

dans les Alpes-de-Haute-Provence



Auzet est un charmant village montagnard (altitude : 1 200 m) niché à proximité de Seynes-les-Alpes, au cœur d'un extraordinaire site d'alpages et de forêts. Villes proches : Digne (30 km), Gap (60 km). Le centre d'accueil "La Fontaine de l'Ours" est un établissement récent, situé à l'entrée du village. Chambres de 4 à 6/7 lits, avec salle d'eau (douche-lavabo) et sanitaires. Plusieurs salles d'activités, une bibliothèque, une grande salle de danse et de musique.

Accueil : 50 à 75 enfants



été

9/15 ans

Des séjours et stages ouverts à tous, pour vivre un moment fort autour d'un projet danse, théâtre et musique, dans un environnement naturel exceptionnel.

Le spectacle musical donné en fin de séjour permettra de mettre en valeur les réalisations de chaque atelier.

graphiques, régie scène

9/15 ans

Stage théâtre

Accessible à tous les enfants, instrumentistes ou non, souhaitant participer à un projet artistique pluridisciplinaire : outre la pratique du théâtre, chacun aura la possibilité de participer à un atelier de musique, à raison de 1 h par jour.

Proposé à raison de 2 à 3 h par jour, l'atelier théâtre est conçu pour permettre à chacun, quel que soit son niveau, de découvrir et développer ses capacités d'expression :

- Échauffement, exercices vocaux (diction, volume, variation, respiration) et corporels (découvrir l'espace et le fonctionnement de son corps).
- Lecture et apprentissage de textes pour entretenir sa mémoire, apprendre à dire et à raconter, à faire passer des émotions, à jouer avec les mots et le sens du récit.
- Jeux dramatiques, comédie, étude de personnages.
- Improvisation pour développer et partager son imaginaire et apprendre à jouer et construire avec l'autre.
- Mise en scène, conception des décors et costumes.

9/15 ans

Stage arts graphiques

Accessible à tous les enfants, instrumentistes ou non, souhaitant participer à un projet artistique pluridisciplinaire : outre la pratique des arts graphiques, chacun aura la possibilité de participer à un atelier de musique, de danse ou de théâtre, à raison de 1 h par jour.

Proposé à raison de 2 à 3 h par jour, l'atelier arts graphiques est conçu pour permettre d'aborder diverses formes d'expression graphique :

- principe de base du dessin ;
- proportions, volumes, formes, ombres et lumière, perspective et vision dans l'espace ;
- conception et réalisation des décors et costumes du projet théâtral et musical ;
- création d'un tableau.



12/15 ans

Musique et régie son et lumière

Un séjour "branché", pour s'initier aux techniques de la prise de son et de la régie de scène tout en pratiquant la musique d'ensemble dans le cadre d'un projet artistique pluridisciplinaire.

En complément des activités musicales communes, l'atelier "son et lumière", animé par un intervenant spécialisé, proposera un programme intensif sur 6 jours, à raison de 3 h par jour, pour aborder les techniques du son et de l'éclairage scénique :

- prise de son, manipulation du matériel de base (micro, câble, placement) ; extérieur : recherche et enregistrement des ambiances naturelles ; intérieur : prise de son stéréo (orchestre/chorale) ; prise de son de voix ;
- montage musique/voix, sous forme de pièce radiophonique, en liaison avec l'atelier théâtre ;
- mixage, réalisation d'un CD ;
- techniques de scène : éclairage et sonorisation d'un spectacle musique, danse, théâtre.

LOISIRS COMMUNS

- Découverte de la faune et de la flore (sentiers de découverte avec livret-guide).
- Balades rando trappeur (sur les traces des animaux).
- Randonnée pédestre avec ânes bâtés.
- Sentiers des sons (pour découvrir l'environnement par les oreilles).
- Visites (village montagnard, élevage de rennes...).
- Sortie baignade au plan d'eau de Digne.

PRIX HORS TRANSPORT

Musique et danse	RÉF : 098 002 01
Musique et théâtre	RÉF : 098 002 01
Stage danse	RÉF : 098 002 02
Stage théâtre	RÉF : 098 002 02
05/07 - 18/07	945 €
19/07 - 31/07	878 €
11/08 - 24/08	945 €
Stage arts graphiques	RÉF : 098 002 02
19/07 - 31/07	878 €
11/08 - 24/08	945 €
Musique et régie son	RÉF : 098 002 01
11/08 - 24/08	990 €

PRIX TRANSPORT (train jusqu'à Aix-en-Provence) :
Aix-en-Provence : + 40 € ; Lyon : + 127 € ; Marseille : + 53 € ; Paris : + 184 € ; Toulouse : + 177 €.



été

10/15 ans

Création de spectacles : tous en scène

Le jeu, c'est d'élaborer tous ensemble un spectacle de comédie musicale qui serait présenté en fin de séjour. Chaque jeune participe aux activités spécifiques du séjour ou stage choisi. Les loisirs sont communs, ainsi que certaines activités musicales.



10/15 ans Musique et danse OU Musique et théâtre

Ces séjours s'adressent à des musiciens de tous niveaux souhaitant participer à un projet artistique qui allie la pratique de la musique d'ensemble, vocale et instrumentale, à celle de la danse ou du théâtre (au choix).

Musique

Ce programme n'est pas optionnel, il constitue l'activité principale, le plus souvent pratiquée en matinée et en fin d'après-midi. Il est proposé tous les jours à raison de 2 à 3 h/jour.

- Atelier vocal pour tous : travail de la voix et du chant sous toutes leurs formes (jeux vocaux, chansons, chant choral, tous répertoires).
- Ateliers instrumentaux, par familles d'instruments et en petits ensembles : développement de l'écoute, de la musicalité, travail sur l'interprétation, découverte de répertoires.
- Atelier orchestre : grand ensemble instrumental réunissant tous les instrumentistes.
- Atelier d'initiation instrumentale (pour les enfants non instrumentistes) : jeux d'écoute, pratique des percussions mélodiques et rythmiques.

Danse

En complément des activités musicales, l'atelier danse, encadré par un animateur spécialisé, sera proposé à raison de 1 h 30 à 2 h/jour - voir le contenu détaillé dans la présentation du module "Stage danse".

Théâtre

En complément des activités musicales, l'atelier théâtre, encadré par un animateur spécialisé, sera proposé à raison de 1 h 30 à 2 h/jour - voir le contenu détaillé dans la présentation du module "Stage théâtre".

10/15 ans Stage danse

Accessible à tous les enfants désireux de participer à un projet artistique pluridisciplinaire : outre l'atelier danse, possibilité de pratiquer aussi la musique ou le théâtre, à raison de 1 h/jour.

L'atelier danse (2 à 3 h/jour) est accessible aux danseurs de tous niveaux, de l'initiation au perfectionnement.

- Échauffement, assouplissements, utilisation de l'espace.
- Expression corporelle, étude du mouvement.
- Découverte/approfondissement : danse modern jazz, contemporaine, street, hip-hop...
- Création et réalisation de chorégraphies.
- Atelier vocal.

10/15 ans Stage théâtre

Accessible à tous les enfants souhaitant explorer différentes formes d'expression théâtrale (mime, comédie...). Possibilité de pratiquer aussi la musique ou la danse, à raison de 1 h/jour.

L'atelier théâtre (2 à 3 h/jour) est accessible aux comédiens de tous niveaux, de la découverte à l'approfondissement.

- Exercices vocaux et corporels.
- Lecture et apprentissage de textes.
- Jeux scéniques, étude de personnages, approche de l'improvisation.
- Création, mise en scène et réalisation d'un spectacle de théâtre musical.
- Atelier vocal.



LOISIRS COMMUNS AUX SÉJOURS ET STAGES

- Piscine.
- Vélo.
- Promenades en forêt.
- Jeux d'extérieur.
- Ping-pong.



18

Prénavel dans le Jura



Le village de Prénavel est situé au cœur du massif forestier du Haut-Jura, sur le plateau de Grandvaux (altitude : 900 m), à 40 km au sud-est de Lons-le-Saunier.

Accueil au chalet "Trémontagne", grande bâtisse traditionnelle entièrement rénovée, située à la périphérie du village, en lisière de forêt, dans un très beau cadre champêtre calme et paisible. Chambres de 3 à 6 lits, avec douche et wc dans chaque chambre. Salles d'activités, grand espace de jeux autour du centre d'accueil. Salle polyvalente municipale mise à disposition.



Accueil : 50 enfants



été
10/15 ans

10/15 ans Stage piano

Niveau 1^{er}, 2^e cycle

Ce stage a pour objectif de combiner le travail individuel, sous forme de cours, et la pratique de musique d'ensemble, sous forme de quatre mains et de petits ensembles instrumentaux, en liaison avec les séjours et stages se déroulant en parallèle.

- Cours instrumentaux : 1 h à 1 h 30 par groupe de 2 ou 3, incluant une séquence individualisée de 20 à 30 min.
- Travail personnel quotidien : 30 min minimum.
- Piano quatre mains, initiation au piano d'accompagnement.
- Musique d'ensemble : duo, trio, quatuor.
- Chant choral, chant accompagné.



12/15 ans Stage chanson et arts de la scène

Ce stage s'adresse à des jeunes qui souhaitent s'initier ou se perfectionner aux techniques du chant dans un répertoire varié (2 à 3 h/jour). Le nombre limité de stagiaires permettra un travail personnalisé.

- Atelier de technique vocale : échauffement, respiration, expression corporelle.
 - Découverte de répertoire.
 - Ensemble vocal, chant accompagné avec ensemble instrumental, piano ou guitare...
- Accès possible aux ateliers danse ou théâtre (1 h/jour).

12/15 ans Stages guitare/batterie

Au moins 2 ans de pratique régulière

Ces stages s'adressent aux guitaristes (guitare acoustique ou électrique) et batteurs de tous niveaux souhaitant approfondir et enrichir leur pratique par le jeu en groupe, en relation avec les chanteurs du *Stage chanson*.

- Atelier collectif de pratique instrumentale, adapté au niveau de chacun.
- Techniques de jeu, travail rythmique.
- Mise en place de morceaux : reprises, arrangements ou compositions originales. Production dans le cadre du spectacle de fin de séjour.



En juillet, les jeunes présenteront un spectacle (musique, théâtre, danse) autour d'une adaptation de *L'Oiseau Bleu*, de Maeterlinck.

ENCADREMENT

Véronique Drouet, trompettiste titulaire du DE, enseigne aux CRD de Chartres et CRI d'Alfortville. Cornet solo au Brassage Brass Band, violoncelliste amateur.

Marion Denys, comédienne, pédagogue, metteur en scène trilingue. Travaille depuis plusieurs années à la création de spectacle avec des groupes d'enfants et d'adultes. Elle est également professeur d'expression scénique pour des chanteurs et musiciens.

PRIX HORS TRANSPORT	
Musique et danse	RÉF : 098 006 01
Musique et théâtre	RÉF : 098 006 01
Stage danse	RÉF : 098 006 02
Stage théâtre	RÉF : 098 006 02
Stage piano	RÉF : 098 006 02
Stage chanson et arts	RÉF : 098 006 02
Stages guitare/batterie	RÉF : 098 006 02
10/07-19/07	
20/07-29/07	695 €
10/07-29/07	1 290 €
03/08-12/08	
13/08-22/08	695 €
03/08-22/08	1 290 €
PRIX TRANSPORT (train jusqu'à Dôle + car) :	
Lyon : +135 € ; Paris : +140 €.	



été

11/16 ans

Rencontres musicales franco-allemandes

Soutenues et subventionnées par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), ces rencontres sont organisées en Allemagne, en partenariat avec l'association Arbeitskreis Musik in der Jugend (AMJ) dont les objectifs et les activités sont proches de ceux de l'unité vacances musicales fnacem de la Ligue de l'enseignement.

OFAJ
DFJW



L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) est une organisation internationale au service de la coopération franco-allemande. Il a été créé en 1963 par le traité de l'Élysée.

Il a pour mission d'approfondir les liens qui unissent les enfants, les jeunes, les jeunes adultes et les responsables de jeunesse des deux pays. À cet effet, il contribue à la découverte de la culture du partenaire, encourage les apprentissages interculturels, favorise les mesures de qualification professionnelle, renforce les projets communs d'engagement citoyen et incite à apprendre la langue du pays partenaire. L'OFAJ s'adresse aux jeunes où qu'ils soient et quels que soient leurs centres d'intérêt : école, université, emploi, formation, culture, sport, loisirs... L'OFAJ est un véritable forum où foisonne une multitude de projets aussi bien dans le domaine de la langue, de la médiation culturelle que dans le domaine scientifique ou bien encore des cultures-jeunes : l'objectif est d'aider les jeunes à devenir des citoyens européens, actifs et engagés. www.ofaj.org



LOISIRS COMMUNS

• Excursions, balades et découverte des environs, baignades, sports collectifs, grands jeux...

Ces séjours proposent aux jeunes à partir de 11 ans de participer à une rencontre binationale pour découvrir la culture et se familiariser avec la langue allemande tout en perfectionnant leur pratique musicale, vocale et instrumentale, et en pratiquant des activités d'expression : danse, théâtre.

Ces séjours s'adressent aux jeunes chanteurs et aux instrumentistes d'orchestre (2 ans de pratique minimum) désireux de partager leur passion pour la musique et les arts avec de jeunes musiciens allemands.

Quelques pianistes (4 ans de pratique minimum) pourront être acceptés : leur nombre sera limité à 2 pour chacun de ces séjours.

Rothenfels en Bavière

11/14 ans

Rothenfels est une petite ville pittoresque d'un millier d'habitants située à l'extrémité nord-ouest de la Bavière, sur la rive du Main, en Basse-Franconie, région viticole célèbre pour ses vins blancs. Ville proche : Würzburg (40 km).

Accueil à l'auberge de jeunesse dénommée Burg Rothenfels, installée dans un romantique château du ^{xv}e siècle, au cœur du bourg. Hébergement en chambres de 4 à 6 lits. Nombreuses salles d'activités. Matériel musical (pianos).

Sur place : tennis de table, terrains de jeux, parc du château.

À proximité : terrain de sports, sentiers balisés.

Effectif

30 jeunes

(15 Français, 15 Allemands).

PRIX AU DÉPART DE PARIS

Rothenfels RÉF : 098 016 01

29/07-10/08 835 €
(soutien OFAJ)

TRANSPORT (train + car) : au départ de Paris, via Francfort.

Hitzacker en Basse-Saxe

13/16 ans

Située au nord de l'Allemagne, dans la vallée de l'Elbe, à 140 km au nord-est de Hanovre, Hitzacker est une cité contrastée, partagée entre un centre historique aux maisons traditionnelles à pans de bois et les installations modernes d'un lieu de cure réputé.

Accueil à l'auberge de jeunesse, structure moderne située en forêt, à 20 min du centre-ville. Hébergement en chambres de 6 lits, douches et sanitaires collectifs. Salles d'activités, grande salle polyvalente, terrain de volley.

Effectif

40 jeunes

(20 Français, 20 Allemands).

PRIX AU DÉPART DE PARIS

Hitzacker RÉF : 098 015 01

29/07-10/08 855 €
(soutien OFAJ)

TRANSPORT (train + car) : au départ de Paris, via Cologne.

Niveau musical

2 ans de pratique minimum
(4 ans pour le piano).

Animations linguistiques

(1 h à 1 h 30 chaque jour)

Elles ne nécessitent pas de connaissances préalables de l'allemand. Elles sont proposées sous forme d'ateliers : jeux, animations interculturelles, vocabulaire musical, journal de bord, interview, enquêtes.

Encadrement

Équipe binationale :
1 coordinateur,
1 chef de cœur,
1 chef d'orchestre,
1 intervenant danse/théâtre
et des animateurs musiciens.



Arts vivants et musiques métissées

été
13/16 ans

Plusieurs formes d'expression musicale et artistique à découvrir et à harmoniser dans une approche pluridisciplinaire et ludique : chanson, danse, théâtre, jazz, musiques du monde...



13/16 ans Musique et arts vivants : danse, théâtre

Ouvert à tous, ce séjour propose d'associer la pratique de la musique d'ensemble, vocale et instrumentale, à la découverte d'activités d'expression liées aux arts vivants : danse, théâtre.

LOISIRS

- Piscine.
- Sports collectifs.
- Balades.
- Visites culturelles.

Musique

Pratique quotidienne (2 h minimum) déclinée en ateliers.

- Atelier vocal pour tous : la voix et le chant sous toutes leurs formes, chant accompagné.
- Atelier d'initiation musicale pour les non-instrumentistes : percussions mélodiques et rythmiques, initiation guitare et batterie.
- Ateliers instrumentaux : par familles d'instruments et en petites formations, pour développer le jeu en groupe, l'écoute, le rythme et la musicalité.
- Atelier orchestre : en liaison avec le *Stage instrumental*, brass band.

Danse, théâtre

Pratique quotidienne (2 h minimum) en ateliers pluridisciplinaires, dans une démarche ouverte proche de celle des arts de la rue.

- Danse : expression corporelle, travail sur le mouvement, création chorégraphique.
- Théâtre : travail de la mémorisation, présence énergie et disponibilité, travail de la voix, mime.



13/16 ans Stage chanson et jeu de scène

Tous niveaux

Ce stage s'adresse à des jeunes qui souhaitent s'initier aux techniques du chant et de l'écriture.

- Atelier chant et expression (3 h) animé par un intervenant spécialisé.
- Apprendre à placer sa voix, à chanter avec un micro.
 - Travailler l'interprétation et le jeu de scène.
 - Chanter dans un groupe (en lien avec le *Stage instrumental*).
 - Possibilité de participer aux ateliers danse et théâtre du séjour *Musique et arts vivants*.



13/16 ans Stage instrumental : pratiques collectives, musiques amplifiées et régie scène

Tous instruments, tous niveaux

Ce stage s'adresse à des jeunes qui souhaitent s'initier aux pratiques musicales collectives et à la régie son et lumière. Apprendre à jouer avec les autres, à s'écouter et pourquoi pas à improviser !

- Atelier orchestre : brass band.
- Approche de l'improvisation individuelle (jazz, blues et rock) et collective : création collective, sound painting.
- Travail technique individualisé : interprétation, respiration.
- Atelier régie son et lumière : acquérir les bases de l'installation, de la manipulation et du rangement des matériels de sonorisation (micros, table de mixage) et d'éclairage (projecteurs et table de commande).



PRIX HORS TRANSPORT

Musique et arts vivants	RÉF : 098 014 01
Stage chanson	RÉF : 098 014 02
Stage instrumental	RÉF : 098 014 02
11/07 - 20/07	679 €
21/07 - 30/07	1285 €

PRIX TRANSPORT (train jusqu'à La Réole + car) :
Bordeaux : +40 € ; Paris : +160 €.

Monségur en Gironde



Village fortifié (1 500 habitants), perché sur un éperon calcaire dominant la vallée du Dropt (affluent de la Garonne), c'est l'une des bastides caractéristiques d'Aquitaine, avec sa place carrée aux arcades ombragées et ses rues à angle droit. Villes proches : Marmande (20 km), Agen (66 km), Bordeaux (90 km).

Accueil au collège "Éléonore de Provence", situé au pied du village, à proximité des équipements sportifs (piscine, stades). Hébergement en chambres individuelles, avec salle d'eau pour un bloc de 3 chambres. Nombreuses salles d'activités, salle de musique, auditorium, théâtre de verdure.

Accueil : 45 jeunes

été

13/17 ans

Rock, musiques amplifiées, chant, danse, théâtre, vidéo

Là-haut sur la montagne, il est un beau chalet... où l'on pourra à volonté chanter, danser, jouer la comédie et faire de la musique "live" sur scène.



PROGRAMME ARTISTIQUE

En complément de la pratique instrumentale ou vocale (2 à 3 h/jour), chaque jeune pourra choisir une ou deux activités artistiques : danse et/ou théâtre (1 à 2 h/jour). Pour les non-instrumentistes, pratique intensive du théâtre et/ou de la danse (2 à 3 h/jour) et atelier vocal (1 h/jour).

13/17 ans

Chant, danse, théâtre

Accessible à tous, ce séjour a pour objectif de découvrir la complémentarité de différentes formes d'expression : chanter, danser, jouer la comédie, et les mettre en œuvre à travers la création d'un spectacle musical.

Les instrumentistes (vents, cordes, claviers) sont les bienvenus : ils pourront jouer en groupe, en diverses formations, en liaison avec les instrumentistes du **Stage rock** (guitares, batterie, percussions).

Théâtre

- Travail en atelier : expression corporelle, relaxation et disponibilité.
- Lecture et apprentissage de textes.
- Improvisations, étude de personnages.
- Écriture, mise en scène.

Danse

- Échauffement, assouplissements, expression corporelle.
- Découverte/approfondissement : modern jazz, street, hip-hop, danses du monde...
- Travail d'atelier : improvisation, mise en espace, création de chorégraphies.

Chant

- Atelier découverte/approfondissement des techniques de chant : pose de la voix, justesse mélodique et rythmique, souffle.
- Mémorisation et interprétation.
- Ensemble vocal, chant accompagné en liaison avec le stage instrumental.



LOISIRS COMMUNS

- Randonnées en montagne, piscine, badminton, volley-ball...

13/17 ans

Stage rock

Ce stage s'adresse à des jeunes motivés par une pratique intensive (4 à 5 h/jour). L'objectif est de développer le jeu en groupe sur des répertoires de musiques rock et d'assurer les parties musicales d'un spectacle pluridisciplinaire. Participation possible aux ateliers chant, danse et théâtre.

Batterie, percussions

1 à 2 ans de pratique minimum

- Atelier instrumental collectif par groupes de niveau.
- Travail sur séquences rythmiques.
- Mise en place d'ensembles de percussions.

Guitare, guitare électrique, basse

2 ans de pratique minimum

- Cours collectifs d'instrument adaptés au niveau de chacun.
- Approche des grilles d'harmonie, de l'improvisation.
- Accompagnement, rythmique.
- Ensembles de guitares, musiques improvisées.



13/17 ans

Stage vidéo : vidéoclip, court métrage

Ce stage est accessible à tous.

L'objectif est de découvrir et d'approfondir les différentes étapes d'une réalisation vidéo collective : vidéoclip, reportage, fiction...

Le stage est limité à une dizaine de participants pour l'efficacité du travail en équipe et pour faciliter l'accès aux matériels vidéo. Chaque participant repartira avec le DVD de l'œuvre.

Programme intensif, à raison de 4 à 5 h par jour d'activités dirigées, animées par deux intervenants. Matériel professionnel mis à disposition : caméras, banc de montage, ordinateurs.

- Manipulation des caméras vidéo, appropriation des techniques de prise de vues.
- Écriture du synopsis et du scénario.
- Tournage, régie son et lumière.
- Montage, postproduction.

En fonction de l'emploi du temps, possibilité d'accès aux ateliers chant, danse, théâtre ou musique proposés dans le cadre du séjour et du stage se déroulant en parallèle.

PRIX HORS TRANSPORT

Chant, danse, théâtre	RÉF : 098 011 01
Stage rock	RÉF : 098 011 02
06/07-18/07	879 €
19/07-31/07	
Stage vidéo	RÉF : 098 011 02
19/07-31/07	910 €

PRIX TRANSPORT (train jusqu'à Saint-Avre-La Chambre + car) : Lyon : + 62 € ; Marseille : + 180 € ; Paris : + 185 €.

Saint-François en Savoie



Située au pied du col de la Madeleine, au cœur du massif de la Lauzière, Saint-François-Longchamp est la première station à l'entrée de la vallée de la Maurienne. Villes proches : Saint-Jean-de-Maurienne (30 km), Chambéry (80 km). Accueil au chalet "Edelweiss" : chambres de 2 et 4 lits, équipées d'un lavabo et d'une douche, wc. Grande salle à manger ; salles d'activités, bibliothèque, centre de documentation.

Accueil : 40 à 50 jeunes





Arts de la scène, chanson et musiques actuelles

été
14/17 ans

Découvrez un lieu magique où vous pourrez à loisir faire de la musique, du théâtre, de la danse et partager les moments forts d'une aventure artistique et musicale inoubliable.



ENCADREMENT

Jérôme Boisvert, direction pédagogique et artistique.

14/17 ans

Stage arts de la scène : danse et théâtre

Tous niveaux

Ce stage s'adresse à des jeunes motivés par une pratique intensive (3 à 5 h/jour), avec pour objectif la création d'un spectacle original associant danse, théâtre et musique vivante. Les musiciens désireux de travailler la danse ou le théâtre seront les bienvenus et sont invités à apporter leur instrument.

Activités communes

- Échauffement vocal et corporel.
- Maîtrise de l'espace scénique.
- Régie plateau et coulisses.
- Pratique instrumentale en lien avec la danse et le théâtre.

Théâtre

- Écriture, improvisation, mise en scène.
- Lecture et interprétation de textes.
- Technique vocale : placement de la voix, rythme, respiration.

Danse

- Improvisation, expression corporelle.
- Techniques chorégraphiques : placement, coordination, interactions.
- Initiation et perfectionnement aux différentes danses : modern jazz, hip-hop, danses du monde, danse contemporaine.



14/17 ans

Stage chant Stage batterie-percussions Stage guitare-basse

Ces stages s'adressent à des jeunes motivés par une pratique intensive (3 à 5 h/jour).

L'objectif est de développer le jeu en groupe sur des répertoires de musiques actuelles (rock, jazz, latino, musiques du monde) et d'assurer les parties musicales d'un spectacle mêlant chant, danse et comédie.

Activités communes

- Travail rythmique (voix, percussions).
- Déchiffrement de morceaux et/ou standards.
- Petites "jam session" : improvisations en petits groupes.
- Initiation à la gestion de console son, installation et rangement du matériel.

Chant

Tous niveaux

Ce stage est accessible à tous, de l'initiation au perfectionnement.

- Séquences individualisées (15 à 20 min) : technique vocale, interprétation.
- Séquences collectives : ensemble vocal.
- Création de groupes (avec guitares, batterie-percussions et autres instruments).



Batterie, percussions

2 ans de pratique minimum

- Séquences individualisées : rythmes, improvisation et interprétation, technique instrumentale.
- Séquences collectives : initiation aux percussions digitales, création d'une batucada.
- Soutien rythmique (guitaristes et chanteurs).

Guitare, guitare électrique, basse

2 ans de pratique minimum

- Séquences individualisées : improvisation, technique instrumentale, sonorité.
- Séquences collectives : travail de groupe pour la précision du jeu, perfectionnement guitare solo et accompagnement, découverte et approfondissement des rythmiques, apports théoriques (gamme, accords, notation anglo-saxonne, tablatures).

LOISIRS COMMUNS

- Balades, baignades, pétanque, jeux, sport (basket, volley).

PRIX HORS TRANSPORT	
Stage arts de la scène	RÉF : 098 012 02
Stages musique	RÉF : 098 012 02
19/07-31/07	899 €
18/08-29/08	830 €
PRIX TRANSPORT (train jusqu'à Valence + car) :	
Lyon : +105 € ; Marseille : +130 € ; Paris : +160 € ; Valence : +50 €.	

Val d'Oule dans la Drôme



À 40 km au nord-est de Nyons, capitale de la Drôme provençale, La Motte-Chalancon est un village médiéval niché au creux de la vallée de l'Oule. Le centre de séjour "Le Val d'Oule", situé au cœur du bourg, est un acteur essentiel dans la vie du village. Chambres de 3 à 6 lits avec mezzanine : douche, lavabo, wc dans chaque chambre. Salles d'activités au rez-de-chaussée.

Accueil : 30 à 45 jeunes



été

14/17 ans

Musiques d'aujourd'hui et arts du spectacle : danse, théâtre, chant, stage rock

Ces séjours et stages s'adressent à des musiciens de tous niveaux et des jeunes non instrumentistes souhaitant participer à un projet artistique qui allie la pratique de la musique d'ensemble, vocale et instrumentale, à la danse et au théâtre.

Les concerts et le spectacle réalisés en fin de séjour par tous les jeunes donneront l'occasion de mettre en valeur les productions des divers ateliers.

Chaque jeune participera aux activités spécifiques du séjour ou stage choisi, à raison de 2 h par jour. Les activités de musique d'ensemble seront communes, ainsi que les loisirs.

PROGRAMME MUSICAL COMMUN AUX SÉJOURS

2 à 3 h de musique par jour principalement le matin.
Reprise d'activités musicales en fin d'après-midi et en soirée.

- **Atelier vocal pour tous**
Chansons, chant choral tous répertoires.
- **Ateliers instrumentaux**
Par familles d'instruments et en ensembles instrumentaux tous niveaux, tous instruments.
- **Ensembles instrumentaux**
En liaison avec les stages rock se déroulant en parallèle.



14/17 ans Musique et théâtre

Un programme qui permet d'articuler pratique du théâtre et de la musique d'ensemble.

En complément des activités musicales communes, l'atelier théâtre proposera, à raison de 2 h/jour.

- Expression corporelle et gestuelle.
- Jeux dramatiques, comédie.
- Improvisation, étude de personnages.
- Approche de la mise en scène.

14/17 ans Musique et danse

Un programme pour rester en mouvement, musicalement et corporellement.

En complément des activités musicales communes, l'atelier danse proposera, à raison de 2 h/jour.

- Échauffement, assouplissements.
- Expression corporelle.
- Découverte/approfondissement : danses rythmique, modern jazz, street, hip-hop...
- Reproduction et création de chorégraphies.



14/17 ans Stage chant et improvisation

Pour s'initier ou se perfectionner au chant sous toutes ses formes, à raison de 2 à 3 h/jour.

L'effectif limité à 12 stagiaires permettra d'engager un travail personnalisé. Accès possible aux ateliers danse ou théâtre.

- Atelier découverte/approfondissement des techniques de chant.
- Placement de la voix, mise en place rythmique.
- Échauffement, travail corporel.
- Découverte de répertoire : chanson, variété, chants du monde...
- Ensemble vocal, chant solo, chant accompagné.



LOISIRS COMMUNS AUX SÉJOURS ET AUX STAGES

- Sports collectifs et tennis (sur place), piscine (base de loisirs à proximité), VTT.
- Sortie culturelle, visite de Toulouse.

Toulouse/Mondonville en Haute-Garonne



Le centre international de séjours à Toulouse "Le Domaine d'Ariane" est implanté sur la commune de Mondonville (5000 habitants), située à 20 km au nord-ouest de Toulouse, la ville rose chantée par Nougaro. Grandes chambres de 5 lits, avec douche, lavabos et wc dans chaque chambre ; rangements individualisés. Nombreuses salles d'activités insonorisées. Parc de 27 ha avec gymnase et terrains de jeux (foot, rugby, basket, tennis).

Accueil : 50 à 70 jeunes



Une occasion de vivre un moment qui sort de l'ordinaire, dans un lieu privilégié où l'on pourra donner libre cours à son inspiration, rencontrer d'autres accros d'arts du spectacle et de musique, bénéficier du soutien d'animateurs musiciens, comédiens ou danseurs, pour partager, échanger, jouer, chanter, danser et construire ensemble un spectacle unique.

été
14/17 ans



14/17 ans Stage danse

Pour danseurs tous niveaux, de l'initiation à l'approfondissement.

L'atelier danse, animé par un intervenant spécialisé, sera proposé à raison de 2 à 3 h/jour. Accès possible aux ateliers théâtre ou chant.

- Échauffement, assouplissements, utilisation de l'espace.
- Expression corporelle, étude du mouvement, traduction du ressenti en gestuelle et déplacements.
- Découverte/approfondissement : danses rythmique, modern jazz, street, hip-hop...
- Reproduction et création de chorégraphies.

14/17 ans Stage théâtre

Un projet de création théâtrale pour amoureux des mots et du texte.

L'atelier théâtre, animé par un intervenant spécialisé, sera proposé à raison de 2 à 3 h/jour. Accès possible aux ateliers danse ou chant.

- Échauffement, exercices vocaux et corporels.
- Travail sur la concentration, la disponibilité, la présence et l'aisance scéniques.
- Lecture, apprentissage de textes : dire, raconter.
- Exercices d'improvisation : apprendre à jouer et construire avec l'autre.
- Étude de personnages, comédie, jeu de l'acteur.
- Mise en espace, approche de la mise en scène.



14/17 ans Stage rock : batterie-percussions, guitare-guitare électrique- basse, section vents

Pour musiciens de tous niveaux, motivés par une pratique intensive, ayant pour objectif l'initiation ou le perfectionnement aux musiques d'aujourd'hui dans des répertoires divers (jazz, rock, pop, latino-américain, variétés) et le jeu en groupe.

Cours d'instrument (à raison de 2 h/jour) : cours collectifs, avec possibilité d'interventions individualisées pour résoudre une difficulté technique particulière, travail personnel dirigé, adapté au niveau de chacun. Ateliers de musique d'ensemble (2 h/jour). Accès possible aux ateliers chant, danse ou théâtre.

Batterie/percussions Minimum 1 an de pratique

- Pratique de la batterie et des percussions.
- Cours collectifs par groupes de niveau.
- Travail sur séquences rythmiques (binaire, ternaire).

- Découverte d'instruments (djembé, derbouka, congas...) et apprentissage des techniques de frappe et de jeu spécifiques.
- Jeu en ensemble de percussions.
- Atelier chant.

Guitare/guitare électrique/basse 2 ans de pratique minimum

- Cours collectifs d'instrument adaptés au niveau de chacun.
- Grilles d'accords, harmonie, improvisation.
- Rythmique et accompagnement.
- Jeu en groupe : reprises, créations.
- Atelier chant.

Section vents

- Travail technique et d'improvisation en atelier collectif et petits ensembles.
- Découverte du répertoire jazz, funk, rock...
- Création et interprétation des riffs en relation avec les autres ateliers.



PRIX HORS TRANSPORT

Musique et théâtre	RÉF : 098 004 01
Musique et danse	RÉF : 098 004 01
Stage théâtre	RÉF : 098 004 02
Stage danse	RÉF : 098 004 02
Stage rock	RÉF : 098 004 02
Stage chant	RÉF : 098 004 02

05/07-16/07, 19/07-30/07 02/08-13/08	899 €
---	-------

PRIX TRANSPORT (train jusqu'à Toulouse + car) :
Bordeaux : + 60 € ; Nantes : + 160 € ; Paris : + 145 € ;
Toulouse : + 15 €.

Bien préparer son séjour...



Avant le départ

Le trousseau

D'une manière générale, les vêtements et le linge seront simples et robustes et en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Il est recommandé de marquer le linge, les vêtements et les objets personnels. Pour une période courte, le blanchissage du linge ne peut, en général, être assuré par le centre.

Le dossier de l'enfant

Un dossier sanitaire de liaison vous sera remis à l'inscription. Veillez à le remplir soigneusement. Il comporte des informations essentielles concernant le bon déroulement du séjour.

Documents de voyage obligatoires

LES PIÈCES D'IDENTITÉ

• Ressortissants français

Séjours en France

Une pièce d'identité est indispensable pour tout séjour dont le transport s'effectue en avion.

Séjours dans les pays européens

Munissez-vous d'une carte nationale d'identité.

• Ressortissants étrangers

Nous vous conseillons de vous adresser à votre ambassade pour tous les renseignements nécessaires.

SANTÉ : CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE (CEAM)

La CEAM est une carte individuelle et nominative, gratuite et valable 1 an. Attention ! Un délai d'au moins deux semaines est requis pour sa délivrance par votre caisse d'assurance maladie. Elle permet la prise en charge des soins médicaux dans les pays membres de l'Union européenne. Hors de ces pays membres, conserver les pièces justificatives des dépenses engagées.

Sur place

Le courrier

Vous aimez recevoir du courrier de votre enfant, alors pensez que pour lui aussi une lettre reçue peut être un grand bonheur. De même, pensez à préparer des enveloppes timbrées avec les adresses des personnes auxquelles vous souhaitez que votre enfant écrive... Ainsi, personne ne sera oublié !

Les contacts sur place

• Messagerie vocale

Chaque centre met en place une messagerie vocale qui vous permettra d'avoir des nouvelles quotidiennes de votre enfant si vous le souhaitez.

• Le blog Internet

Certains centres mettent en place un blog Internet qui permet de suivre le déroulement du séjour.

• Le téléphone

Souvent le centre ne dispose que d'une ligne téléphonique qui devient vite saturée. Les enfants sont souvent à l'extérieur ou en activités loin du centre. Si toutefois vous voulez les joindre, vous pouvez appeler aux heures des repas.

• Les téléphones mobiles

Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes, y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons aux enfants de ne pas emporter de téléphone mobile pendant leur séjour.

L'argent de poche

Il est toujours valorisant pour un enfant de posséder un peu d'argent de poche. Nous vous conseillons cependant de ne pas lui en donner trop.

Sur place, deux solutions :

- l'enfant conserve son propre argent,
- l'argent est confié à la direction du centre qui en délèguera la gestion à l'enfant.

L'alimentation

Dans tous nos séjours, nous mettons en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Une attention toute particulière est portée à l'hygiène alimentaire et à la diététique.

Respect des coutumes alimentaires

Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité.

Cependant l'organisation des séjours et les différents projets présentent des spécificités qui peuvent interférer avec le respect absolu de certaines convictions ou croyances.

Le refus de consommer certains aliments n'a que peu d'incidences. Dans la plupart des cas nous opérons pour le remplacement ou la compensation de ces aliments par d'autres au cours du repas. Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous en informer au moment de l'inscription.

Le respect d'autres demandes ou exigences alimentaires est difficilement réalisable.

Nous sommes également dans l'impossibilité de prendre en compte d'autres demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner

une perturbation de l'organisation des activités pour l'ensemble du groupe et avoir des répercussions importantes sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan (ni aliments, ni boissons) entre le lever et le coucher du soleil.

Allergies alimentaires

Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (Projet d'Accueil Individualisé) afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous chercherons ensemble une solution pour pouvoir accueillir l'enfant sans risque pour sa santé.

VOTRE INSTRUMENT DE MUSIQUE

Vacances musicales fnacem ne fournit pas d'instruments aux participants - sauf pianos, batterie (apporter ses baguettes et ses cymbales) ainsi que le matériel instrumental pour l'initiation musicale et la pratique des débutants (petites percussions mélodiques et rythmiques, flûtes à bec, djembé...). Les instrumentistes se muniront donc de leur instrument et de leur pupitre. Les instruments sont assurés par nos soins, pendant le séjour et lors des voyages collectifs.

Stages intensifs



Académies, master classes, festivals : des stages uniques, destinés à des jeunes motivés

LES NIVEAUX DE PRATIQUE INSTRUMENTALE

Quelques points de repère :

- **Niveau 1^{er} cycle** : 2 à 4 ans de pratique régulière de l'instrument.
- **Niveau 2^e cycle** : 4 à 6 années de pratique.
- **Niveau 3^e cycle** : au moins 6 années de pratique.

Ces stages constituent un moment privilégié pour **enrichir** sa pratique instrumentale ou artistique, se plonger dans la réalisation d'un spectacle pluridisciplinaire, vivre des projets musicaux ou artistiques intenses, où l'on pourra découvrir et prendre en compte la dimension de l'engagement personnel et de la solidarité collective que nécessite la réalisation de productions abouties.

L'encadrement est assuré par des musiciens, danseurs et comédiens amateurs et professionnels (par des artistes peintre sculpteur pour l'académie d'arts plastiques) qui proposeront une approche **artistique globale**, au service de l'épanouissement et du développement de l'expression de chacun, dans le cadre d'une réalisation collective. Ces projets ne nécessitent pas systématiquement de niveau préalable mais demandent une grande motivation du fait d'un rythme soutenu : la pratique musicale et/ou artistique y est proposée à raison de 5 à 6 h par jour.

			Arts plastiques	Chant - voix	Guitare, basse, batterie	Musiques jazz	Orchestre	Stage piano	Théâtre
Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence)	12/18 ans	30	♦	♦	♦				
La Motte-Chalancon (Drôme)	15/18 ans	29		♦	♦			♦	
Mosset (Pyrénées-Orientales)	14/18 ans	33	♦						
Rochefort (Charente-Maritime)	13/20 ans	32		♦			♦		♦
Saint-Briac (Ille-et-Vilaine)	15/21 ans	28					♦		
Vienne (Isère)	15/20 ans	31		♦	♦			♦	



été

15/21 ans

Orchestre symphonique

OFAJ
DFJW



Pour la 16^e année consécutive, cette rencontre franco-allemande, organisée sous l'égide de l'OFAJ et en partenariat avec l'association allemande Arbeitskreis Musik in der Jugend, donnera l'occasion à l'orchestre de jeunes créé pour la circonstance de se produire en concert de musique symphonique au cours d'une tournée sur la côte nord de la Bretagne.



RÉPERTOIRES

Voici le programme envisagé :

- Dvorak, *Symphonie N° 9 "Du Nouveau Monde"*
- Rossini, *Ouverture*
- Nino Rota, Maurice Jarre, John Williams : *musiques de films*

Sa réalisation sera fonction du nombre de stagiaires et de la répartition instrumentale.

15/21 ans En tournée sur la Côte d'Émeraude

Ce stage s'adresse à une cinquantaine de jeunes musiciens allemands et français (instrumentistes d'orchestre de niveau fin de 2^e cycle et 3^e cycle des écoles de musique et conservatoires).

Programme musical

La première moitié du stage est consacrée à un travail intensif d'orchestre afin de mettre en place un répertoire qui sera joué en concert.

- Déchiffrage par pupitre, encadré et soutenu par des animateurs musiciens spécialisés (cordes, vents).
- Répétitions d'ensemble.
- Montage d'un répertoire de chœur.

Concerts, tourisme et découverte culturelle

La deuxième moitié du stage donne lieu à une tournée de l'orchestre des jeunes dans les environs proches : au moins trois concerts sont ainsi programmés.

C'est aussi une occasion de découvrir des sites renommés de la Côte d'Émeraude (cap Fréhel, Cancale, Saint-Malo...), sans oublier Le Mont-Saint-Michel, aux frontières de la Normandie.

Animation linguistique franco-allemande

1 h par jour.

Les activités linguistiques ne nécessitent pas de connaissance préalable de l'allemand. Elles sont proposées sous forme d'ateliers : jeux, animations interculturelles, vocabulaire musical, journal de bord, interview, enquêtes.

ENCADREMENT

Vincent Savoret, direction. Pianiste, chef d'orchestre et compositeur.

Alexander Burda, chef d'orchestre.

Michaela Krä, animation linguistique, clarinette.

Véronique Drouet, diplômée d'État en trompette. Membre du Brassage Brass Band. Enseigne au CRD de Chartres et CRI d'Alfortville.

Frédéric Bara, chef de pupitre cordes. Alto solo de l'orchestre de Douai, diplômé d'État de violon (Lille).

PRIX HORS TRANSPORT

Stage orchestre	RÉF : 098 010 01
02/08-15/08	765 € (soutien OFAJ)

PRIX TRANSPORT (train jusqu'à Rennes + car) :
Paris : +125 € ; Rennes : +30 €.



Saint-Briac en Ille-et-Vilaine



Ancien village de pêcheurs, berceau de capitaines au long cours, ce petit port de plaisance a conservé autour de son église des quartiers aux ruelles étroites et sinueuses pleines de charme. Cette station familiale comprend 8 plages et criques et est sillonnée par le sentier des douaniers qui longe le littoral. Villes proches : Dinard (7 km), Saint-Malo (10 km). Accueil au "château du Nessay", bâtiment construit à la fin du xix^e siècle sur une presqu'île qui bénéficie d'une vue splendide sur le site de Saint-Briac. Hébergement en chambres de 3 à 6 lits réparties sur 2 niveaux, sanitaires collectifs à chaque étage. Parc arboré.



Accueil : 50 jeunes

Chanson française, pop-rock et musiques amplifiées

été
15/18 ans

Vivez des moments musicaux chaleureux autour de tout ce qui touche à la chanson et aux musiques actuelles : la technique individuelle, le jeu en groupe, l'interprétation, l'accompagnement et le travail scénique.

ENCADREMENT

Gildas Thomas, directeur, chant et guitare
www.gildasthomas.com.

François Verguet, guitare
www.francoisverguet.com.

Mathieu Rieusset, basse.

Massimo Trasente, batterie.

Matthieu Verguet, chant, guitares, batterie.



Ce qui fait le plus souvent défaut aux lycéens musiciens tout au long de l'année, c'est de l'espace, du temps, des partenaires... Ces deux semaines de stage leur offrent la possibilité de combler ces manques.



15/18 ans

**Stage intensif
chant, basse, batterie,
guitare (acoustique-
électrique), piano**

(chaque stagiaire s'inscrit
pour un instrument !)

Ce stage a pour but de permettre aux jeunes de jouer en groupe. Il s'adresse à des jeunes motivés par une pratique intensive. Une pratique régulière instrumentale (ou vocale) est demandée.

Le stage piano s'adresse à de jeunes pianistes désireux d'ouvrir leur culture classique à la lecture de grilles utilisées dans les musiques actuelles (pop, rock, chanson, jazz...).

Programme musical

Ce programme est proposé tous les jours à l'ensemble du groupe :

- Travail musical collectif (1 h) : échauffement corporel et rythmique, atelier vocal.
- Ateliers par instruments (2 h) : travail de rythme, lecture de grilles, arrangements, improvisation, travail spécifique de

l'instrument, respiration.

- Ateliers en groupes - 2 h (chaque groupe comprend : chant, clavier, basse, batterie, guitare) : mise en place de morceaux, écoute, travail sur le tempo, recherche de l'efficacité et de la créativité en répétition.
- Accompagnement pédagogique individuel.
- Création de musiques, écriture et création de chansons.

Concerts

Plusieurs animations et concerts seront donnés par les jeunes, sur place et dans les environs proches. Comme des musiciens professionnels, les jeunes sont impliqués dans la logistique au quotidien et lors des concerts : installation et rangement du matériel son et lumière, de la backline, des instruments.

PRIX HORS TRANSPORT

Stage chant	RÉF : 098 012 02
Stage piano	RÉF : 098 012 02
Stage guitare, basse, batterie	RÉF : 098 012 02

03/08-16/08 995 €

PRIX TRANSPORT (train jusqu'à Valence + car) :
Paris : +160 € ; Valence : +50 €.

La Motte-Chalancon dans la Drôme



À 40 km au nord-est de Nyons, capitale de la Drôme provençale, La Motte-Chalancon est un petit village pittoresque niché au creux de la vallée d'Oule. Le centre de séjour "Le Val d'Oule", situé au cœur du bourg, est un acteur essentiel dans la vie du village. Chambres de 3 à 6 lits, avec mezzanine. Douche, lavabo, wc dans chaque chambre. Salles d'activités en rez-de-chaussée.

Accueil : 50 jeunes



été

12/18 ans

Les Enfants du jazz

Pendant une quinzaine exceptionnelle, des jeunes musiciens amateurs, chanteurs et instrumentistes de tous horizons et de tous niveaux, ont l'occasion de se plonger dans la culture et l'esprit du jazz, de découvrir, pratiquer, jouer des musiques métissées et de faire l'expérience de la scène dans le cadre d'un festival reconnu.



LE FESTIVAL DES ENFANTS DU JAZZ

20^e édition

Organisation : la ville et l'office de tourisme de Barcelonnette, avec le soutien de la communauté des communes de l'Ubaye.

Direction artistique : Stéphane Kochoyan.

Une semaine de musique vivante, avec 3 ou 4 concerts haut de gamme en plein air. Un événement culturel unique en son genre qui favorise la rencontre, sur scène et en coulisses, d'artistes reconnus avec de jeunes musiciens amateurs.

La volonté des organisateurs est de permettre l'accès à cet événement au plus grand nombre, en proposant pendant une dizaine de jours des animations et concerts gratuits à travers toute la cité de Barcelonnette.

Le festival des Enfants du jazz attire maintenant chaque été près de huit mille spectateurs.

Pour en savoir plus :
www.enfantsdujazz.com

L'originalité de ce temps fort : la participation à un festival de jazz et la rencontre avec les artistes qui s'y produisent.

12/14 ans Initiation jazz : chant, danse, instruments

Tous niveaux

Ce stage s'adresse à des instrumentistes et chanteurs de tous niveaux souhaitant découvrir ou approfondir le répertoire des musiques de jazz dans toute sa diversité en intégrant le chant et la danse à la pratique instrumentale.

Atelier instrumental Tous instruments

- Travail spécifique sur le rythme.
- Mise en place de grilles d'accord à partir du répertoire blues.
- Musique d'ensemble en petites formations : section rythmique et instruments mélodiques.
- Approche du solo et de l'improvisation.
- Big band.

Atelier vocal

- Travail rythmique et corporel.
- Approche du scat et de l'improvisation.
- Ensemble vocal : gospels, spirituals, chansons.

Atelier danse

- Expression corporelle.
- Danses traditionnelles : africaines, européennes, latino...

Loisirs

- Découverte de la ville, balades.
- Piscine.
- Sports collectifs, tennis de table.



15/18 ans Stage intensif Piano, batterie, basse (contrebasse), guitares, saxophones, vents, cordes

Une pratique régulière instrumentale est demandée

Ce stage s'adresse à des jeunes motivés par une pratique intensive, soit de 5 à 6 h par jour.

Découvrir et jouer un répertoire jazz très large, allant du blues au jazz-rock, dans diverses formations instrumentales : trio, combos, fanfare, big band, marching band...

Les musiciens de formation classique trouveront ici une ouverture à de nouveaux répertoires et modes de jeu.

Programme musical

La première moitié du stage est consacrée à un travail de technique instrumentale en ateliers afin de mettre en place un répertoire qui sera joué dans le cadre du festival et contribuera à l'animation de la ville.

- Atelier de technique instrumentale, par famille d'instruments et en atelier de pratique collective.
- Atelier harmonie ; approche du solo et de l'improvisation.
- Atelier big band.
- Ensemble vocal.

Nous fournissons les batteries, pianos (numériques), amplis guitare, basse, clavier et petite sono.

Concerts et performances

La deuxième moitié du stage donne l'occasion à tous les stagiaires de se produire dans le cadre du festival. Ils pourront ainsi assurer la première partie de certains concerts, en formation big band ou ensemble vocal, mais aussi participer à l'animation de la ville sous forme de parade, fanfare jazz, marching band, apéro-jazz, répétitions publiques et scènes ouvertes.

Barcelonnette

dans les Alpes-de-Haute-Provence

Pôle touristique et sportif, lieu de passage important vers l'Italie, centre géographique et administratif de la vallée de l'Ubaye (altitude : 1135 m), Barcelonnette est une ville de près de 3000 habitants située dans un environnement montagnard de toute beauté.

Accueil en pension complète au lycée, situé en centre-ville. Chambres de 3 à 6 lits, disposées sur deux étages, avec sanitaires à l'étage. Restauration en self. Salles de travail à l'école primaire et à l'école intercommunale de musique, à 5 min à pied.

Accueil : 70 jeunes





Jazz à Vienne

été
15/20 ans

Arts et Musik' invite de jeunes instrumentistes et chanteurs à vivre une aventure humaine et musicale unique : découvrir et pratiquer le jazz sous toutes ses formes dans le cadre d'un festival de renommée internationale.



LE FESTIVAL JAZZ À VIENNE

34^e édition

Créé en 1981 pour cinq soirées, Jazz à Vienne est devenu le premier festival de jazz en France et le premier événement culturel en Rhône-Alpes. Chaque année Jazz à Vienne réunit 160 000 spectateurs autour de 4 scènes principales et bénéficie d'une renommée internationale tant auprès du public que des artistes. Ainsi tous les grands noms de la planète jazz de ces 30 dernières années ont contribué par leur talent et leur générosité au succès de Jazz à Vienne. Pour la 21^e année, l'Académie d'été du festival Jazz à Vienne, à travers sa palette de stages et d'ateliers, propose à de jeunes instrumentistes amateurs de s'immerger dans les différents répertoires du jazz et de ses musiques cousines dans le cadre d'un événement musical exceptionnel.

Pour en savoir plus :
<http://www.jazzavienne.com/>

15/20 ans

Le jazz dans tous ses états

Stage intensif tous instruments

2 ans de pratique minimum

Une pratique régulière est demandée.

Ce stage s'adresse à des jeunes motivés par une pratique intensive, soit 5 h à 6 h par jour, et désireux de participer à un événement musical de dimension internationale.

Programme musical

L'intention est de faire découvrir toutes les facettes des musiques de jazz, dans une approche qui privilégie l'ouverture, l'échange, les passerelles musicales et la transmission orale par le jeu en groupe. Tous les répertoires seront abordés, en miroir des musiques entendues lors des concerts programmés dans le cadre du festival, dans toutes leurs dimensions : harmonique, rythmique, culturelle, historique... Ce stage est consacré à un travail de technique instrumentale en ateliers afin de mettre en place un répertoire de concert qui sera joué dans le cadre du festival :

- atelier de technique instrumentale, par famille d'instruments et en atelier de pratique collective ;
- création de combos, petites formations pour approfondir le jeu en petit groupe ; approche du solo et de l'improvisation ;
- découverte et travail des codes du jeu en grande formation (big band), répétition d'ensemble.



15/18 ans

Stage chant

Une pratique régulière vocale (ou instrumentale) est demandée.

Effectif limité à 10 stagiaires.

Ce stage s'adresse à des jeunes chanteurs ou instrumentistes souhaitant développer leur connaissance et leur pratique du chant à travers le répertoire des musiques de jazz, dans le cadre d'un festival de musique.

Atelier voix

- Échauffement, pose de la voix ; technique vocale.
 - Travail rythmique, percussions corporelles.
 - Atelier harmonie ; approche du scat et de l'improvisation.
 - Découverte de répertoire, du blues au jazz contemporain en passant par la chanson et la world music...
 - Chant accompagné et avec ensemble instrumental.
 - Ensemble vocal : gospels, spirituals, chansons.
- Possibilité de participer à un atelier de danse ou de pratique instrumentale.

ENCADREMENT

Michaël Fellmann, direction.
Guillaume Naturel, coordination musicale (saxophone, flûte) ; composition, orchestration.
L'encadrement des ateliers sera assuré par des musiciens professionnels faisant partie de la scène actuelle du jazz français. Une équipe d'animateurs diplômés sera garante de la qualité de vie du groupe.

Tous les ateliers sont équipés (batteries, percussions, pianos numériques, amplis).

Participation au festival, concert et performances

Les stagiaires recevront, dans le cadre de leur participation à l'Académie, des invitations au Théâtre antique (dans la mesure des places disponibles), le tee-shirt officiel du festival, un accès libre aux 4 autres scènes du festival (Cybèle, Le Kiosque, Le Club et le Jazz-Mix) et auront la possibilité de participer à des jam-sessions (festival off).

À la fin du stage, tous les stagiaires se produiront sur la scène de Cybèle, le 12 juillet : ils feront ainsi partie de la programmation officielle de Jazz à Vienne.



ENCADREMENT

Guillaume Naturel, direction musicale et artistique, flûte traversière et saxophone.
Michael Valeanu, guitare et piano.
Une petite équipe d'animation sera garante de la qualité de vie du groupe.

PRIX HORS TRANSPORT

Jazz à Vienne	RÉF : 098 013 01
04/07-12/07	719 €
Transport accompagné possible (voir avec vacances musicales fnacem).	

Vienne en Isère

Située sur la rive gauche du Rhône, à 30 km au sud de Lyon, la ville de Vienne (30 000 habitants), connue pour ses vestiges gallo-romains, dont le célèbre théâtre antique, jouit d'une activité commerciale et culturelle intense tout au long de l'année. Son animation atteint son comble avec le festival de jazz, au début de l'été.

Accueil en pension complète, hébergement au "lycée Ella Fitzgerald" de Saint-Romain-en-Gal (1 km du centre-ville de Vienne). Nombreuses salles de travail équipées au Conservatoire municipal de musique et de danse (dit "Le Trente"), situé en centre-ville, à proximité des différentes scènes du festival.

Accueil : 25 jeunes / stage académie : 30 personnes

PRIX HORS TRANSPORT

Initiation jazz	RÉF : 098 005 01
14/07-28/07	960 €
Stage intensif	RÉF : 098 005 01
14/07-28/07	1160 €
Stage chant	RÉF : 098 005 01
14/07-28/07	1010 €

PRIX TRANSPORT (train jusqu'à Gap + car) :
Gap : + 25 € ; Paris : + 170 €.



été

13/20 ans

Académie lyrique : orchestre, chœur, art dramatique

La 17^e Académie lyrique, en résidence à Rochefort depuis 2003, a pris depuis 3 ans une dimension nouvelle : celle d'une rencontre musicale et culturelle franco-allemande, organisée sous l'égide de l'OFAJ et en partenariat avec l'association Arbeitskreis Musik in der Jugend.

OFAJ
DFJW



Animation linguistique et programme franco-allemand

L'animation linguistique parcourra tous les ateliers de l'Académie, de par sa transversalité nécessaire à la création des différentes productions de la session 2014. L'atelier théâtre particulièrement se verra conférer la mission d'échange de la parole, étant un "art de la parole" en tant que tel.

REPERTOIRES

Orchestre :

- Arvo Pärt, *Passacaglia*

Lyrique :

- Maurice Ravel/Colette, *L'Enfant et les sortilèges* (reprise)
- Malcolm Williamson/Geoffrey Dunn, *Julius Caesar Jones* (création française)

Chœur :

- Arvo Pärt, *Ein Wallfahrtslied*
- Bach, *Cantate BWV 26*

Art dramatique :

- *Ailleurs dans le rêve* (Peau d'âne Flip Book), d'après Jacques Demy
- Olivier Dhénin, *Hänsel-Sérénade*
- Rainer-Maria Rilke, *Orphelins*

Retrouvez l'Académie lyrique sur Flickr & Facebook

+ d'informations sur le travail d'Olivier Dhénin sur www.winterreise.fr

(académie
lyrique)



13/20 ans Stage chant : opéra

Tous niveaux pour le chœur,

niveau fin de 2^e cycle pour les solistes

Ce stage est destiné à des chanteurs confirmés ou débutants souhaitant chanter dans un opéra, en chœur ou en solo, ou au sein d'une mise en scène de théâtre.

- Solistes (cours individuels) et chœurs de l'opéra.
- Travail scénique, expression, chant en mouvement, participation aux ateliers théâtre.

13/20 ans Stage théâtre

Pratique théâtrale recommandée

Ce stage est destiné à des jeunes comédiens confirmés ou débutants (1^{er} cycle d'école de théâtre) souhaitant découvrir les différents aspects des arts de la scène, du travail à la table à la représentation publique.

- Travail scénique, expression, dramaturgie.
- Mouvement corporel, danse et pantomime.
- Chant (les stagiaires seront intégrés dans les chœurs de l'opéra).
- Maquette et réalisation des décors, régie, assistantat scénique.



Avec le soutien de la ville de Rochefort, plusieurs concerts et spectacles seront donnés par les stagiaires tout au long du séjour : théâtre de la Coupe d'Or, musée d'Art et d'Histoire, cloître des Capucins. À noter la performance autour de *Peau d'Âne* dans le cadre de l'exposition rétrospective Jacques Demy et la reprise de l'opéra de Ravel *L'Enfant et les sortilèges* créé la saison dernière !



Rochefort

en Charente-Maritime



Rochefort est une ville d'art dont l'histoire est liée à celle de la marine à voile. Quadrillée de larges rues bordées d'immeubles en pierre de taille, Rochefort dégage une harmonie que l'on doit à l'architecture du Grand Siècle. Hébergement au collège "Pierre Loti", situé en centre-ville (et pour une partie du groupe à l'auberge de jeunesse). Chambres de 3 à 4 lits, avec douche et lavabo. Sanitaires à l'étage. Restauration en self-service au collège. Salles d'activités au collège et au conservatoire de musique.

Accueil : 40 jeunes, dont 15 Allemands



Montagn'art

été
14/18 ans

L'intention de ce séjour est d'offrir à chacun, quel que soit son niveau, la possibilité de laisser libre cours à l'expression de soi, à la créativité et à l'imaginaire, avec pour support les arts graphiques et plastiques. Ce stage est ouvert à tous : il s'adresse à des jeunes motivés par cette activité, même s'ils sont débutants.

13/20 ans Stage orchestre

Niveau fin de 2^e, 3^e cycle
(7 ans de pratique minimum)

Ce stage est destiné à tous les instrumentistes (cordes, bois, cuivres, percussions) souhaitant s'adonner à la pratique orchestrale, tout en accompagnant des chanteurs et participant à un projet scénique.

- Orchestre de l'opéra.
- Travail individuel par petits groupes ; travail par pupitres, encadré par des assistants d'orchestre professionnels.
- Ensemble instrumental : accompagnement du chœur, interprétation des musiques de scène des pièces de théâtre.

Programme artistique commun

- Chœur et art dramatique.
- Chœur des opéras.

ENCADREMENT

Olivier Dhénin, direction artistique.
Pianiste diplômé du CNR d'Amiens.
Dramaturge et metteur en scène.

Faidon Miliadis, violoniste diplômé du London Royal College of Music (BA) et du Koninklijk Conservatorium Brussel (MA).

Pierre Thibout, chef de chant, pianiste, étudiant en classe d'accompagnement au CNSM de Paris.

Jill Jeschek, flûtiste, étudiante à la Musik Hochschule de Leipzig.

ARTISTES INVITÉS

Alexandra Soumm, violoniste soliste, elle se produit sur les plus grandes scènes internationales (Philharmonie de Berlin, St Petersburg Marinskii Theater, Salle Pleyel, Wigmore Hall Londres, Wiener Musikverein).

Guillaume Ravoire, comédien diplômé du Conservatoire national supérieur d'Art dramatique de Paris.

Comment trouver et ajuster le geste qui permet de donner vie à sa propre vision du monde, de traduire et transformer en traits, en couleurs ou en formes ses émotions, d'inventer un langage pictural propre à chacun, au-delà d'une reproduction descriptive de notre environnement ?



ENCADREMENT

Marion Broca, diplômée de l'école Émile Cohl de Lyon.

Axel Roy, des Beaux-Arts de Dijon.



14/18 ans

Académie d'arts plastiques

L'activité du stage est concentrée sur la pratique et la découverte des arts plastiques, sous différentes formes, à raison de 5 à 6 h par jour soit en atelier, soit sur site extérieur.

Programme artistique

Vous aurez l'occasion d'apprivoiser ou d'approfondir des techniques différentes, du dessin au modelage, afin de développer une approche diversifiée, permettant d'aborder plusieurs facettes des arts plastiques. La création d'un carnet de bord illustré, où vous retracerez votre vécu, sera un point fort du séjour : il vous permettra de vous réapproprier le contenu des ateliers en laissant libre cours à votre inspiration.

Une approche du land art vous sera également proposée, sous forme d'une œuvre collective à créer. En fin de stage, vous réaliserez une exposition qui accueillera parents, amis, villageois et touristes de passage...

Activités en atelier

- Apprentissage et appropriation de différentes techniques (céramique à l'estampe, sgraffite), modelage

(bas-relief, raku, engobe, nériage, tournage...), peinture (aquarelle et pastel gras), dessin (crayon et fusain), land art, gravure à l'eau forte.

Activités à l'extérieur

• Des sorties découverte de la région (visite de sites, d'ateliers d'artistes et de musées) sont l'occasion de pratiquer diverses techniques d'expression graphique : aquarelle, crayon, pastel, croquis, etc.

• Une journée en Catalogne (Espagne) est prévue à la découverte d'expositions et de musées de Barcelone : c'est l'occasion de rencontrer les œuvres des plus grands artistes.

Tout le matériel beaux-arts pour les ateliers est fourni.

Votre parcours personnel est guidé et accompagné par un artiste professionnel et par des étudiants et jeunes diplômés dans des domaines artistiques.

PRIX HORS TRANSPORT

Académie	RÉF : 098 007 01
10 / 07 - 21 / 07	798 €

PRIX TRANSPORT (train jusqu'à Perpignan + car) :
Paris : + 195 €.

Important : carte d'identité ou passeport indispensables pour la sortie en Espagne.



PRIX HORS TRANSPORT

Stage chant : opéra	RÉF : 098 008 01
Stage orchestre	RÉF : 098 008 01
Stage théâtre	RÉF : 098 008 01

13 / 07 - 28 / 07	895 € (soutien OFAJ)
-------------------	-------------------------

PRIX TRANSPORT (train jusqu'à Rochefort) :
Paris : + 98 €.



Accueil : 20 à 25 jeunes

Mosset

dans les Pyrénées-Orientales



Situé à mi-chemin de Perpignan et de Font-Romeu (56 km), dans un paysage dominé par le mythique pic du Canigou, Mosset (altitude : 825 m) est un village classé, qui fait partie des 25 sites culturels majeurs des Pyrénées-Orientales. Accueil à "La Coume", mas catalan du XVIII^e siècle, situé en pleine nature, à 2 km du village. Hébergement en chambres de 3 à 6 lits, avec douche et lavabo. Sanitaires complets à l'étage.

Conditions générales

Préambule

Vacances musicales fnacem est la marque de diffusion des prestations du service vacances de la Ligue de l'enseignement, association nationale à but non lucratif reconnue d'utilité publique dont le siège social est situé 3, rue Récamier - 75341 Paris Cedex 7. Les prestations décrites dans cette brochure sont réservées aux adhérents de la Ligue de l'enseignement et des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement. L'inscription à l'un des séjours présentés dans cette brochure implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-après.

1. Responsabilité de Vacances musicales fnacem

Vacances musicales fnacem agit en qualité d'intermédiaire entre l'adhérent et les compagnies de transport, les hôteliers et autres prestataires de services. Elle décline toute responsabilité quant aux modifications de programme et de transport dues à des cas de force majeure : mouvements de grève, changements d'horaires imposés par les transporteurs ferroviaires, maritimes, aériens ou routiers, troubles politiques intervenant dans les pays d'accueil, catastrophes naturelles. Vacances musicales fnacem est l'interlocuteur direct de tous ses participants.

2. Responsabilité de l'organisateur

La mise en œuvre des séjours proposés dans cette brochure suppose l'intervention d'organismes différents : propriétaires, gérants d'immeubles, hôteliers, restaurateurs, etc. Ces derniers conserveront en tout état de cause les responsabilités propres à leur activité aux termes des statuts qui les régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales instituant, entre autres dispositions, une limitation de responsabilités.

Séjours écourtés :

La réalisation d'un séjour engage le responsable légal du participant et le participant lui-même. Conformément aux dispositions du Code de la santé publique, la vente, la détention et la consommation de substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiant sont interdites. Concernant la consommation d'alcool, Vacances musicales fnacem applique la réglementation en vigueur. L'introduction d'alcool sur le centre est formellement interdite. Vacances musicales fnacem veille au respect de la santé publique des participants accueillis par une prévention des risques, une médiation systématique et un entretien avec le responsable légal en cas de comportement déviant (drogue, alcool, tabac, violence). Ce positionnement éducatif peut amener le directeur du séjour à décider d'un rapatriement disciplinaire afin de préserver le bien-être et la sécurité du participant lui-même et des autres participants inscrits au même séjour. Le régime des sorties est contrôlé et les participants s'engagent à respecter les horaires et les règles convenus avec les équipes d'encadrement. Le non-respect pendant le séjour du règlement interne Vacances musicales fnacem et du règlement propre à chaque centre entraînera le rapatriement du participant, sur décision de l'équipe de direction du centre. Par conséquent, suite à un rapatriement disciplinaire, le responsable légal du participant rapatrié s'engage à assurer son accueil en gare ou à l'aéroport, le jour de son retour anticipé. Dans ce cas, aucune somme ne sera remboursée et les frais occasionnés par ce retour seront à la charge du responsable légal ainsi que le voyage aller et retour de l'accompagnateur et les frais de mission de ce dernier. En inscrivant un participant à un séjour Vacances musicales fnacem, les responsables légaux acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. Vacances musicales fnacem décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un participant pendant son séjour, y compris pendant le transport. D'une manière générale, Vacances musicales fnacem déconseille les objets de valeur sur les centres, et décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés par le participant. Il est donc recommandé de confier les objets de valeur à l'encadrement qui les restituera au participant au moment de son départ.

3. Responsabilité du participant

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelque cause que ce soit, ne donneront lieu à aucun remboursement. Le participant doit attirer l'attention sur tout élément déterminant de son choix, sur toute particularité le concernant susceptible d'affecter le déroulement du voyage ou du séjour.

L'organisateur rappelle à cet effet qu'il refuse l'inscription à un quelconque de ses séjours d'un participant,

quel que soit son âge, affecté d'une pathologie spécifique physique ou mentale, qui pourrait perturber ou empêcher le bon déroulement du séjour concerné, aussi bien pour le participant lui-même que pour les autres participants inscrits au même séjour.

La responsabilité du participant, ou de son représentant légal en tant que de besoin, sera engagée en cas de dissimulation au regard de l'organisateur d'un tel état pathologique sévère préexistant contre-indiqué pour l'inscription du participant et donc sa participation à un séjour.

Confronté à une telle situation, l'organisateur pourra, dès la connaissance des faits, refuser le départ ou procéder au rapatriement en cours de déroulement de séjour aux frais du participant.

L'organisateur rappelle également qu'il n'est pas en mesure de garantir au participant le bénéfice d'un régime alimentaire particulier.

Toute réclamation relative à un voyage ou à un séjour doit être adressée dans un délai de trois mois après la fin des séjours par lettre recommandée avec accusé de réception à Vacances musicales fnacem-Bureau Qualité-21, rue Saint-Fargeau-CS 72021-75989 Paris Cedex 20. Passé ce délai, cachet de la poste faisant foi, Vacances musicales fnacem se réserve le droit de ne pas donner suite à une réclamation relative à un voyage ou à un séjour.

4. Prix

Tous les prix figurant dans cette brochure sont exprimés en euros. Ils sont donnés à titre purement indicatif et peuvent être soumis à variation à la hausse ou à la baisse.

Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive et figurant par conséquent sur la facture/confirmation d'inscription remise à tout participant lors de son inscription seront fermes et définitifs, à l'exception des cas particuliers précisés ci-dessous. Ces prix définitifs font référence pour tous les problèmes de modification ou d'annulation d'un séjour.

Cas particuliers : les prix des séjours à l'étranger présentés dans cette brochure peuvent être soumis à variation tant à la hausse qu'à la baisse en fonction du coût des transports, des redevances et taxes afférentes aux prestations offertes, des taux de change appliqués au voyage ou au séjour considérés.

Les tarifs indiqués dans cette brochure ont été calculés en fonction des parités monétaires connues à la date du 15/11/2013.

5. Disponibilité

L'ensemble des propositions contenues dans cette brochure est fait dans la limite des places disponibles mises en vente, tenant compte de toutes les contraintes de production et de commercialisation que subit l'organisateur, pouvant entraîner la disparition partielle ou totale, temporaire ou définitive, des places mises en vente.

6. Inscription

Pour que l'inscription puisse être prise en compte, joindre obligatoirement un acompte d'un montant égal à 30 % de la totalité du prix du séjour choisi. Le solde doit être réglé, au plus tard et sans rappel de notre part, un mois avant le début du séjour. Si vous réservez moins d'un mois avant le début du séjour, joignez le paiement total du séjour. Les bons vacances des caisses d'allocation familiales ne peuvent être utilisés que pour le paiement du solde de votre séjour. En aucun cas ils ne peuvent être utilisés pour le paiement de l'acompte.

7. Intérêts de retard et clause pénale

À défaut de paiement de tout ou partie du voyage, ou des frais d'annulation, un mois avant le départ, le participant est redevable, de plein droit et sans qu'une mise en demeure ne soit exigée, d'un intérêt de retard sur le montant encore dû, calculé au taux de 1,25 % par mois de retard à partir de la date à laquelle le paiement était exigible jusqu'au jour du paiement total, majoré d'une somme de 15 % sur le montant encore dû, avec un minimum de 50 €, à titre d'indemnité forfaitaire pour les frais et efforts supplémentaires qui doivent être fournis pour obtenir le paiement. Un paiement tardif ou incomplet donne également droit Vacances musicales fnacem d'annuler le voyage et d'imputer les frais d'annulation qui en découlent conformément aux conditions générales de vente.

8. Annulation

Si vous deviez annuler votre réservation, veuillez nous le faire savoir par lettre recommandée, la date de la poste servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation. L'annulation d'une inscription du fait du participant entraînera la perception de frais

d'annulation, par dossier d'inscription, selon le barème ci-dessous :

- plus de 30 jours avant le départ : retenue des seuls frais administratifs de gestion d'un dossier d'inscription : 85 € par personne ou 120 € par famille ;
- entre 30 et 21 jours avant le départ : 30 % du prix total ;
- entre 20 et 15 jours avant le départ : 60 % du prix total ;
- entre 14 et 8 jours avant le départ : 80 % du prix total ;
- moins de 8 jours avant le départ ou non-présentation : 100 % du prix total.

Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant entraînent la perception de frais d'annulation de 100 % du prix du séjour écourté ou abandonné.

Cas particulier pour les voyages/séjours avec transport d'acheminement par avion au départ de la France, dont les conditions d'annulation sont les suivantes :

- plus de 60 jours avant le départ : retenue des seuls frais administratifs de gestion d'un dossier d'inscription : 145 € par personne ;
- entre 60 et 31 jours avant le départ : 30 % du prix total ;
- entre 30 et 21 jours avant le départ : 60 % du prix total ;
- moins de 21 jours avant le départ ou non-présentation : 100 % du prix total.

Attention ! Un séjour est considéré comme soldé lorsque le solde financier correspondant est constaté encaissé par notre comptabilité. Or, il peut s'écouler plusieurs jours entre l'envoi de votre solde et son encaissement effectif. N'attendez donc pas le dernier moment pour solder votre séjour ! Vous prendriez le risque de recevoir des relances, ce qui n'est jamais agréable et que nous ne souhaitons pas.

Attention ! Les chèques de solde (libellés à l'ordre de la Ligue de l'enseignement) doivent impérativement être expédiés à l'adresse suivante : Ligue de l'enseignement-Service financier-21, rue Saint-Fargeau-CS 72021-75989 Paris Cedex 20.

9. Modifications

Du fait du participant : toute modification à une inscription donnée entraîne la perception de 85 € par personne⁽¹⁾ ou 120 € par famille⁽²⁾ pour les frais administratifs forfaitaires de gestion du dossier de modification. Si elle est demandée moins de 30 jours⁽³⁾ avant la date de début du séjour, elle sera considérée comme une ANNULATION suivie d'une réinscription et les débits prévus pour annulation seront alors appliqués.

(1) 145 €/personne pour le cas particulier des voyages/séjours avec transport d'acheminement par avion au départ de la France.

(2) 60 jours pour le cas particulier des voyages/séjours avec transport d'acheminement par avion au départ de la France.

Du fait de Vacances musicales fnacem : dans le cas où le voyage ou le séjour sont annulés par Vacances musicales fnacem, l'adhérent recevra une indemnité égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date, sauf lorsque l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure ou par la sécurité des voyageurs ou a pour motif l'insuffisance du nombre de participants. Lorsque, avant le départ, le voyage ou le séjour sont modifiés par Vacances musicales fnacem, sur des éléments essentiels, l'adhérent peut dans un délai de 7 jours, après en avoir été averti, soit mettre fin à sa réservation, dans les conditions prévues ci-avant, soit accepter de participer au voyage ou au séjour modifiés, un avenant au contrat sera alors présenté à sa signature, précisant les modifications apportées et la diminution ou l'augmentation du prix que celles-ci entraînent.

10. Bagages

Ils sont transportés aux risques et périls de leur propriétaire.

11. Animaux

Les animaux ne sont pas admis.

12. Conditions particulières aux séjours et circuits à l'étranger

Transports par vols spéciaux : les conditions de nos voyages, circuits ou séjours réalisés avec des vols spéciaux, nous obligent à préciser qu'aucune place abandonnée volontairement ou involontairement à l'aller comme au retour ne peut être remboursée, même dans le cas d'un report d'une date à une autre.

Conditions spéciales vols charters : de plus en plus,

en raison de l'intensité du trafic aérien et suite à des événements indépendants de notre volonté (grèves, incidents techniques...) des retards peuvent avoir lieu. Conformément aux conventions internationales, les correspondances ne sont pas garanties.

Formalités : les formalités mentionnées dans notre brochure sont celles imposées aux ressortissants français au 15/11/2013. Renseignez-vous pour tout changement éventuel de ces dispositions et celles concernant les vaccinations. Les voyageurs de nationalité étrangère devront se renseigner eux-mêmes, avant l'inscription, auprès de leur consulat, des formalités à remplir.

Enfants mineurs : les jeunes ressortissants français doivent présenter une carte nationale d'identité en cours de validité ou un passeport, selon la destination, pour quitter le territoire français. Les documents d'état civil, tels que livret de famille, extrait de naissance, ne sont pas acceptés pour se rendre à l'étranger, même si l'enfant voyage accompagné de ses parents.

Les enfants mineurs quittant le territoire sans leurs parents doivent être porteurs d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité.

13. Assurance voyage

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par l'Apac, tous les participants à un voyage ou à un séjour bénéficient gratuitement des garanties principales suivantes :

A. Responsabilité civile (dommages causés aux tiers) :

- dommages corporels 30 000 000 € (sauf dommages exceptionnels 4 573 471 €).
- dont dommages matériels et immatériels en résultant 1 524 491 €
- intoxication alimentaire 762 246 € par année.

B. Défense et recours

C. Individuelle accident corporel :

- frais de soins (en complément de tout autre organisme 7 623 €
- frais de secours et de recherches 3 049 €
- invalidité permanente, sur la tranche des IPP de :
 - * 1 à 50 % 30 490 €
 - * 51 à 100 % 91 470 € (capital réduit proportionnellement au degré d'invalidité)
- capital décès (décès par accident) 6 098 €

D. Assistance (exclusivement s'il est fait appel aux services de l'assisteur et après accord préalable de celui-ci) :

- par les moyens mis en place par l'assisteur, organisation du retour du participant en centre hospitalier proche du domicile, suite à un accident ou une maladie grave dont le traitement sur place s'avère impossible ;
- rapatriement du corps frais réels

Attention ! Chaque personne faisant l'objet d'un rapatriement sanitaire en avion doit obligatoirement être porteuse de l'original de sa carte nationale d'identité ou de son passeport.

E. Dommages aux biens personnels (sauf bicyclettes et planches avec ou sans voile) en cas de vol caractérisé (effraction ou violence) si déclaration aux autorités de police dans les 48 h et détérioration accidentelle : garantie limitée à 1 100 € avec franchise de 110 € par sinistre (vêtement maximum à 50 %).

Attention ! Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par l'Apac, et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.

14. Loi informatique, fichiers et libertés

Nous rappelons à nos adhérents la possibilité qu'ils ont d'exercer leur droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n° 78/17 du 06/01/1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Attention ! La garantie annulation n'est pas comprise dans nos forfaits. Pour bénéficier de cette couverture, il vous est possible de contracter une garantie annulation optionnelle (voir page 39).

IMPORTANT : Pour les soins médicaux à l'étranger, conserver les pièces justificatives des dépenses engagées. Pour les pays membres de l'Espace économique européen, se munir de la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) délivrée par la section de Sécurité sociale dont vous dépendez (ce formulaire permet la prise en charge sur place des soins médicaux). L'assurance Apac agit en complément, déduction faite des prises en charge de la Sécurité sociale et des mutuelles (démarche normale qui reste le fait du participant) et pour un montant maximum de 7 623 €.

Le voyage de votre enfant

Accueil à Paris

Le service "plus" à partir de 12 ans !

De quoi s'agit-il ?

À l'aller : votre enfant voyage seul de votre domicile à Paris. À son arrivée en gare ou en aéroport parisien, la Ligue de l'enseignement le prend en charge et assure son transfert jusqu'au lieu de convocation parisien de son séjour.

Au retour : nous attendons votre enfant au lieu d'arrivée de retour parisien de son séjour, et nous assurons son transfert jusqu'à la gare ou à l'aéroport parisiens pour son retour au domicile (voyage effectué seul).

Prix par enfant : 98 € aller/retour (repas non compris)*.

Comment bénéficier de ce service ?

N'attendez pas de connaître les horaires de départ du séjour de votre enfant : expédiez-nous dès aujourd'hui le coupon ci-dessous accompagné d'un chèque de 98 €* établi à l'ordre de la Ligue de l'enseignement.

1/ Environ 10 jours avant le départ, nous vous communiquerons les plages horaires à respecter pour le transfert : nous vous demandons de prévoir une marge minimum de 2 h entre l'heure d'arrivée à Paris et l'heure de convocation pour le départ ; de même pour le retour du séjour.

2/ Vous effectuerez ensuite vos réservations et vous nous communiquerez les heures et les lieux précis d'arrivée et de départ de votre enfant.

3/ Nous accusons réception de ces informations en vous précisant comment votre enfant reconnaîtra la personne le prenant en charge.

Dans tous les cas, vous recevrez pour information une convocation au départ de Paris, expédiée à tous les participants.

Spécial hébergement

En cas de convocation matinale, votre enfant devra peut-être passer une nuit à Paris. Un service d'hébergement vous sera proposé lorsque nous vous communiquerons les plages horaires à respecter pour l'arrivée à Paris de votre enfant (prix par enfant : 97 € comprenant une nuit + un petit déjeuner en hôtel** + un encadrement).

* Tarif unique pour l'aller et/ou le retour : toute prestation non consommée ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.



Des départs près de chez vous

Pour les jeunes domiciliés en province, nous sommes en mesure, pour certains séjours, de proposer un lieu de départ proche de votre région.

La convocation de départ

Selon les lieux de départ et d'arrivée précisés par vos soins au moment de l'inscription, une convocation vous sera adressée une quinzaine de jours avant le départ avec un plan d'accès si nécessaire.

Soyez ponctuels et respectez l'heure de convocation. Nous prévoyons un temps suffisant entre l'heure de convocation et l'heure de départ.

L'accueil sur votre lieu de départ (et de retour)

Quel que soit le moyen de transport (car ou train), vous trouverez des personnes représentant Vacances musicales fnacem sur votre lieu de départ et de retour.

Ces assistants sont présents pour vous accueillir, vous orienter vous et votre enfant et s'assurer que tout le monde est bien présent.

L'encadrement durant le trajet

Tous nos groupes sont accompagnés par des animateurs qualifiés, à l'aller comme au retour.

À noter

Les prix indiqués en brochure au départ d'une ville comprennent le transport de cette ville jusqu'au centre et l'encadrement nécessaire.

Quels que soient le moyen de transport (car ou train) et la destination, les billets établis sont valables pour des voyages aller et retour. Aucun remboursement ne pourra être accordé en cas de non-utilisation de l'un de ces trajets.

DEMANDE D'ACCUEIL À PARIS ET DE TRANSFERT

À découper et à retourner à : la Ligue de l'enseignement - Service "Accueil à Paris" - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris Cedex 20

Joindre obligatoirement votre chèque de 98 € à l'ordre de la Ligue de l'enseignement pour la prise en compte de votre demande

Nom du participant : Prénom :

Séjour : Réf : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] N° de réservation : [R] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Dates du séjour : du [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] au [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Adresse postale complète :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

Tél. personnel : [] Tél. portable : []

Tél. professionnel : [] (où vous pourrez être joint une semaine avant le départ de votre enfant)

Adresse mail :

DATE : []

NOM ET SIGNATURE :
(du représentant légal)

la ligue de
l'enseignement
séjours éducatifs



Comment s'inscrire avec la Ligue de l'enseignement ?

Vacances musicales fnacem partout en France !

Où s'inscrire ?

- Auprès des points de diffusion Ligue de l'enseignement / Vacances pour tous.
 - Auprès des antennes régionales Ligue de l'enseignement / Vacances pour tous.
- Les coordonnées de tous ces points de diffusion figurent de manière détaillée au dos de cette brochure.

Adhésion

- Nous sommes une association nationale à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, et titulaire d'une concession de service public.
- Nous sommes immatriculés au registre des Opérateurs de voyages et de séjours sous le n° IM075100379, agréés par les ministères des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, de l'éducation nationale et des Affaires sociales et titulaires d'un agrément national du tourisme social et familial (n° 06.07.04).
- Pour bénéficier de l'ensemble de nos prestations, il vous faut préalablement avoir adhéré à la Ligue de l'enseignement ou à l'une des 30 200 associations locales affiliées à la Ligue de l'enseignement. Cette adhésion, d'un montant de cotisation modique, est ouverte à tous, hommes et femmes de toutes conditions sociales. Vous pouvez contracter cette adhésion dans tous nos relais dont les coordonnées figurent au dos de cette brochure.
- Il est rappelé que l'annulation d'un séjour, du fait du participant, n'implique en aucun cas le remboursement de la carte d'adhésion.



Comment s'inscrire ?

- Soit en vous déplaçant dans un des points de diffusion Ligue de l'enseignement / Vacances pour tous.
- Soit par correspondance auprès de ce même point de diffusion.

➤ **Remplissez soigneusement le bulletin de réservation** ci-contre. Prenez soin de mentionner précisément les nom, numéros de référence et dates de chacun du séjour choisi.

➤ **Pour que l'inscription puisse être prise en compte, joindre obligatoirement un acompte d'un montant égal à 30 % de la totalité du séjour choisi (transport éventuel inclus).**

Les règlements par chèque bancaire ou chèques-vacances doivent être libellés à l'ordre de la Ligue de l'enseignement. Pour un règlement par carte bleue, veuillez remplir les rubriques correspondantes dans le bulletin de réservation ci-contre.

➤ **Le solde doit être réglé au plus tard, et sans rappel de notre part, un mois avant le début du séjour.**

- Si vous réservez moins d'un mois avant le début du séjour, joignez le paiement total du séjour.
- Après votre inscription, il vous sera remis directement ou expédié une confirmation d'inscription accompagnée des indications sur le séjour choisi.

Pour les séjours comprenant un transport : si besoin, les renseignements concernant le jour, l'heure et le lieu de départ vous seront confirmés dans le courant de la semaine du départ, au domicile habituel ou à une autre adresse que vous nous aurez mentionnée.

Attention !

Un séjour est considéré comme soldé lorsque le solde financier est constaté encaissé par notre comptabilité. Or, il peut s'écouler plusieurs jours entre l'envoi de votre solde et son encaissement effectif.

N'attendez donc pas le dernier moment pour solder votre séjour. Vous prendriez le risque de recevoir des relances, ce qui n'est jamais agréable et que nous ne souhaitons pas.

N'envoyez jamais un chèque isolé sans indiquer au dos votre code vacances ainsi que le numéro de réservation. Ceux-ci figurent sur la confirmation qui vous a été remise ou expédiée à votre inscription.

Attention ! Si vous réglez par chèques-vacances, il est important de les libeller à l'ordre de la Ligue de l'enseignement. La Ligue de l'enseignement n'accuse pas réception des chèques.



Bulletin de réservation

Retourner ce feuillet à votre point de diffusion (voir page adresse au dos de cette brochure).

(REMPLIR TOUTES LES RUBRIQUES EN LETTRES CAPITALES D'IMPRIMERIE)

Adresse postale exacte (pour les enfants-adolescents, adresse des parents ou tuteurs légaux) :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. domicile : _____ Tél. travail : _____

E-mail personnel : _____ Tél. portable : _____

Adresse pour renseignements une semaine avant le départ (si elle est différente de la précédente) :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

N° des cartes d'adhérent :

Êtes-vous déjà partis avec
Vacances pour tous ?

OUI ☐ NON ☐

Si oui, reportez ci-dessous
votre code vacances.

I _____

Séjour choisi	Référence	Dates	Prix (prix du séjour + transport éventuel)	Page brochure

Bénéficiez-vous d'une aide aux vacances

(CE, CAF, chèques-vacances...) ? OUI ☐ NON ☐

Transport : 1. RDV sur place : OUI ☐ NON ☐

2. Ville de départ : _____

3. Supplément "Accueil à Paris" (voir page 35) : OUI ☐ NON ☐

Participants	Date de naissance	Sexe	Nationalité
Nom/ Prénoms (figurant sur passeport ou carte d'identité)	JJ/MM/AA	M/F	
1 ^{er} enfant			
Je pratique un instrument : ☐ oui ☐ non si oui, lequel : _____ niveau : _____			
2 ^e enfant			
Je pratique un instrument : ☐ oui ☐ non si oui, lequel : _____ niveau : _____			
3 ^e enfant			
Je pratique un instrument : ☐ oui ☐ non si oui, lequel : _____ niveau : _____			

CALCUL DU COÛT DU SÉJOUR	
Prix du séjour choisi (transport inclus)	_____ €
Supplément Accueil à Paris	_____ €
Prix total	_____ €
RÈGLEMENT DU SÉJOUR	
Acompte de 30 % (du prix total) à régler à la réservation	_____ €
Solde du séjour (à régler au maximum 1 mois avant le départ)	_____ €
GARANTIE ANNULATION OPTIONNELLE* (si souscrite)	
+ 4,5 % du prix total du séjour (à ajouter au montant de l'acompte de 30 %)	_____ €

* Attention : la garantie annulation optionnelle est payable dans son intégralité et n'est valable que si elle est prise au moment de la réservation (voir p. 39).

Inscription groupée avec celle de : _____

AUTORISATION POUR LES PARTICIPANTS MINEURS

Je soussigné(e) _____
☐ père, ☐ mère, ☐ tuteur (responsable légal du participant), atteste sur l'honneur avoir l'autorité nécessaire pour inscrire l'enfant dont le nom et le prénom figurent ci-dessus et l'autorise à participer, sous ma responsabilité, au séjour indiqué.

IMPORTANT

Je soussigné(e) _____ certifie par la présente avoir pris connaissance des conditions générales régissant tous les séjours vacances musicales fnacem et des conditions de la garantie annulation figurant sur la brochure en ma possession et y souscris dans leur intégralité. Je reconnais également disposer dans le cadre du présent contrat de voyage, par la facture/confirmation d'inscription, de la brochure en ma possession, de la fiche descriptive correspondante au produit acheté, de toutes les informations prévues aux articles R211-3 à R211-11 du code du tourisme relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou séjours, extrait qui figure dans la brochure en ma possession.

Le : _____ à : _____

Signature⁽¹⁾ :

PAIEMENT

Ci-joint un acompte d'un montant de : _____ € correspondant à 30 % de la valeur globale du séjour choisi (transport inclus) + garantie annulation optionnelle si souscrite.

GARANTIE ANNULATION : OUI ☐ NON ☐
(cochez la mention choisie)

ATTENTION ! Pour que l'inscription puisse être prise en compte, joindre obligatoirement un acompte d'un montant égal à 30 % de la totalité du prix du séjour choisi. Le solde doit être réglé, au plus tard et sans rappel de notre part, un mois avant le début du séjour.
Si vous réservez moins d'un mois avant le début du séjour, joignez le paiement total du séjour.

PAIEMENT PAR CHÈQUE OU CHÈQUES-VACANCES :
libeller vos chèques à l'ordre de la Ligue de l'enseignement.

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE* : ☐ VISA ☐ MASTERCARD

Numéro de carte : _____

Date d'expiration : ____ / ____

ACOMPTE

Je soussigné(e) _____ autorise la Ligue de l'enseignement à débiter la somme de _____ € correspondant à l'acompte de 30 % de la valeur globale du séjour choisi (transport inclus).

Le : _____ à : _____

Signature du titulaire de la carte⁽¹⁾ :

PAIEMENT DU SOLDE

Je soussigné(e) _____ autorise la Ligue de l'enseignement à débiter, 30 jours avant la date de début du séjour, la somme correspondant au solde de la valeur globale du séjour choisi (transport inclus), et, le cas échéant, au montant de la garantie annulation déduction faite de l'acompte versé.

Le : _____ à : _____

Signature du titulaire de la carte⁽¹⁾ :

(1) Signer à chaque fois. * Possibilité de mettre en place un échancier de paiement (nous contacter dès votre réservation).

NE PAS OUBLIER ACOMPTE ET SIGNATURE

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Reproduction des dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code du Tourisme

CONTRAT DE VENTE DE VOYAGES ET DE SÉJOURS

Article R211-3 – Sous réserve des exclusions prévues aux 3^e et 4^e alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-4 – Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les prestations de restauration proposées ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en

cas d'accident ou de maladie ;

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-5 – L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6 – Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° Les prestations de restauration proposées ;
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas

d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7^e de l'article R. 211-4 ;

- 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
- 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

- a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
- b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- 20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13^e de l'article R. 211-4 ;
- 21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7 – L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8 – Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises

retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9 – Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13^e de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception : soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10 – Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11 – Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
 - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.
- Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13^e de l'article R. 211-4.

Garantie annulation **optionnelle**

La garantie annulation n'est pas comprise dans nos forfaits. ATTENTION !
Pour bénéficier de cette couverture, vous devez obligatoirement contracter la garantie annulation optionnelle qui vous est proposée ci-dessous.

1. De quoi s'agit-il ?

La garantie annulation optionnelle permet à l'adhérent le remboursement des sommes retenues par Vacances musicales fnacem, conformément aux conditions d'annulation précisées dans les conditions générales en page 34, lorsque l'adhérent doit annuler tout ou partie de son voyage ou son séjour pour des raisons de maladie ou d'accident dûment certifiées.

Par accident, on entend une atteinte corporelle non intentionnelle de la part de la victime provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure et lui interdisant tout déplacement par ses propres moyens. Par maladie, on entend une altération de santé constatée par une autorité médicale compétente, interdisant de quitter la chambre et impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre.

Dans tous les cas, une franchise de 85 € par personne ou 120 € par famille et par dossier d'inscription demeurera à la charge du participant, sauf dans le cas d'une inscription à un voyage/séjour avec transport d'acheminement par avion au départ de la France, où la franchise est portée à 145 € par personne.

La garantie annulation optionnelle cesse ses effets le jour du début du séjour ou le jour du départ dans le cas d'un transport collectif. Par contre, en cas d'interruption d'un voyage ou d'un séjour en cours de réalisation pour des raisons de maladie ou d'accident dûment certifiées, le remboursement sera calculé au prorata des jours de voyage ou de séjour non consommés par l'adhérent sur la base de leur valeur terrestre hors transport d'acheminement.

2. Modalités d'application

Pour bénéficier des remboursements liés à la garantie annulation, l'adhérent doit obligatoirement prévenir la Ligue de l'enseignement, sous pli recommandé et dans les plus brefs délais, uniquement à l'adresse suivante : la Ligue de l'enseignement - Service Administration des ventes - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris Cedex 20, en joignant à sa lettre la confirmation d'inscription, ainsi que le certificat justifiant de son annulation pour cas de force majeure :

- maladie grave non connue avant la prise d'inscription ;
- accident ;
- décès ;
- hospitalisation pour une cause intervenue après inscription concernant le participant lui-même, son conjoint, une personne l'accompagnant ou figurant sur la même facture, des ascendants ou descendants directs (frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et beaux-parents) ;
- complications de grossesse et leurs suites si la date du début du séjour est antérieure à la fin du 7^e mois de grossesse ;
- contre-indication ou suite de vaccinations dans le cas où une vaccination est nécessaire pour la réalisation du séjour, du voyage ou du circuit ;
- licenciement économique sous réserve que la procédure de licenciement n'était pas entamée, donc non connue avant la prise d'inscription ;
- vol dans les locaux professionnels ou privés ;
- convocation à un examen de rattrapage ou à un concours de l'administration ;
- obtention d'un emploi ou stage Pôle emploi pour toute personne majeure à la recherche d'un emploi sur présentation d'un certificat de travail ou de stage Pôle emploi ;

- mutation professionnelle entraînant un changement de domicile nécessitant la présentation d'une attestation de résiliation de bail ou de mise en vente ;
- refus de visa par les autorités du pays visité si les délais administratifs imposés par lesdites autorités pour l'obtention du visa ont été respectés ;
- dommage immobilisant le véhicule qui devait être utilisé pour se rendre à l'aéroport ou sur le lieu de séjour ;
- ou enfin, destruction à plus de 50 % due à un incendie ou à des éléments naturels de locaux privés ou professionnels, dont l'adhérent est propriétaire ou locataire.

Principales conditions d'exclusion :

La garantie annulation ne fonctionne pas si l'annulation résulte :

- de maladies, hospitalisations et accidents préexistants à l'inscription ;
- de maladies nécessitant des traitements psychiques ou psychothérapeutiques y compris les dépressions nerveuses ;
- d'oublis de vaccination ;
- d'épidémies, de catastrophes naturelles et de la pollution ;
- de la guerre civile ou étrangère, d'un attentat, émeute ou mouvement populaire ;
- de la participation volontaire d'une personne à des émeutes ou grèves ;
- de la non-présentation, pour quelque cause que ce soit de la carte d'identité ou du passeport.

3. Comment contracter la garantie annulation ?

La garantie annulation optionnelle vous sera automatiquement proposée, au titre de supplément, par tous les points de diffusion Ligue de l'enseignement, lors de votre inscription.

Dans tous les cas, précisez très clairement, **dès votre inscription**, dans un des points de diffusion Ligue de l'enseignement ou par correspondance, que vous souhaitez contracter cette garantie annulation optionnelle, en supplément du séjour choisi.

Sur la facture/confirmation d'inscription qui vous sera remise à l'inscription dans un des points de diffusion Ligue de l'enseignement ou adressée par courrier dans le cas d'une inscription par correspondance, figurera très clairement la mention "Garantie annulation". Ce document attestera que vous bénéficiez d'une garantie annulation pour le séjour concerné.

ATTENTION !

La garantie annulation optionnelle doit obligatoirement être souscrite au moment de la réservation.

Elle n'est valable que pour une inscription à une réalisation proposée par vacances musicales fnacem et n'est pas remboursable.

4. Tarifs

Pour les participants à l'une des réalisations présentées dans cette brochure :
+ 4,5 % du prix total du séjour facturé.

LES AIDES POSSIBLES

Bénéficiaires des chèques-vacances

Vacances musicales fnacem a passé une convention avec l'Agence nationale pour le chèque-vacances. Vos chèques-vacances peuvent être utilisés en règlement partiel ou total de tous les séjours en France et en Europe proposés dans cette brochure.

Aide aux temps libres de la CAF

Il est possible d'obtenir une aide aux temps libres auprès des caisses d'allocations familiales (CAF). Cette aide peut prendre plusieurs formes : bons vacances, AVE... Son montant varie selon le département. Il viendra en déduction du montant du séjour.

Les bons vacances doivent être envoyés directement à notre service financier avant le début du séjour à : la Ligue de l'enseignement - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris Cedex 20.

Dans le cas de l'AVE, l'attestation d'aide aux vacances doit être remise à votre point de diffusion Ligue de l'enseignement, au moment de l'inscription.

En aucun cas, les bons vacances ou l'attestation d'aide aux vacances de votre CAF ne doivent parvenir au CAF directement (chacune d'elles ayant sa propre réglementation, la responsabilité de la Ligue de l'enseignement n'est donc pas engagée si l'aide ne peut être honorée pour une raison propre à ladite CAF). La Ligue de l'enseignement se réserve le droit de refuser les aides aux temps libres qui arriveraient après la date limite imposée par chaque CAF départementale.

Cette aide des caisses d'allocations familiales ne peut être utilisée que pour le paiement du solde de votre séjour. En aucun cas elle ne peut être utilisée pour le paiement de l'acompte.

Rédaction, conception et réalisation : Vacances musicales fnacem / Ligue de l'enseignement.

Corrections : correctmot.com

Crédit photos : Couverture : Shutterstock-strelka (saxophoniste), Razumovskaya Marina Nikolaevna (jeune fille cinéma/théâtre), Pavel L. Photo and Video (danseuses). **Pages 2 à 35** : Jérôme Boisvert, E. Burle (p. 30-31), D. Chauvet (p. 30), Laure Cléménçon, Olivier Dhénin, L. Jeanjean (p. 3, 27, 30-31), Camille Kashem-Oger, Christine Laville, Charlotte Le Glou, Rémi Poymiro, X. Rauffet (p. 27, 31), Shutterstock-Senticus, Viorel Sima (p. 3, 5), Isabelle Tissier, Fabrice Verfaillie, Fondation Krüger (p. 33), Jazz à Vienne (p. 31).

Impression : Imaye.

Les photos utilisées dans cette brochure ne sont pas contractuelles.

Organisation technique

Ligue de l'enseignement/Vacances musicales fnacem
21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris Cedex 20
Tél. : 01 43 58 98 50 - Fax : 01 43 58 95 08
Internet : www.vacances-musicales.org
E-mail : fnacem@laligue.org
TVA : FR 06.775.666.415

Nos agréments :

- JEPVA : délivré par le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.
- Reconnaissance d'utilité publique par décret du 31/05/1930.
- CLTC - Centre laïque de tourisme culturel.
- CGOL/Ligue de l'enseignement - 3, rue Récamier - 75341 Paris cedex 7
- Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours n° IM 075 100 379.
- Agrément national du tourisme social et familial n°06.07.04.
- Comité d'accueil, concession de service public.
- Garantie financière Unat Paris.
- Responsabilité civile Apac Paris.

Supplément au journal *Les Idées en mouvement* n° 215. Dépôt légal : janvier 2014.

N° 0610 G-86751 d'inscription commission paritaire. Directeur de la publication : Jean-Michel DUCOMTE.

la ligue de
l'enseignement
séjours éducatifs





Dans nos points de diffusion de la région parisienne

77 - SEINE-ET-MARNE
(01 43 58 95 66)
Ligue de l'enseignement
Maison de l'enseignement
Impasse du Château
La Rochette
CS 20439
77008 Melun cedex

78 - YVELINES
(01 30 13 06 08)
Ligue de l'enseignement
7/9, rue Denis Papin
78190 Trappes
Du 02/01 au 30/06 : le
lundi de 9 h 30 à 13 h et
de 14 h à 18 h ; du mardi
au vendredi de 9 h à 18 h
30 ; le samedi de 9 h 30
à 12 h 30.
Du 01/07 au 31/08 : du
lundi au vendredi de 9 h à
17 h 30.
Du 01/09 au 31/12 : du
lundi au vendredi de 9 h
à 18 h.

91 - ESSONNE
(01 69 36 08 17)
Vacances pour tous
8, allée Stéphane Mallarmé
BP 58
91002 Évry cedex
Du lundi au jeudi de 9 h à
17 h 30 et le vendredi de
9 h à 17 h.

92 - HAUTES-DE-SEINE
(01 46 69 92 13)
Ligue de l'enseignement
24, bd de la Seine
92000 Nanterre
Du 01/09 au 13/07 : du lundi
au vendredi de 9 h à 18 h.
Du 16/07 au 31/08 : du
lundi au vendredi de 9 h
à 17 h.

93 - SEINE-SAINT-DENIS
(01 43 58 95 66)
Ligue de l'enseignement
119, rue Pierre Sémard
93000 Bobigny

94 - VAL-DE-MARNE
- **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**
(01 43 53 80 03)
Espace Condorcet
88, rue M. Bourdarias
CS 70013
94146 Alfortville cedex
Du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 14 h 15
à 17 h 30.

- **VACANCES POUR TOUS**
(01 43 77 94 68)
13 bis, av. Pierre Billotte
94000 Créteil
Mercredi et vendredi de 9 h à
12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.
Samedi de 9 h à 12 h 30.

95 - VAL-D'OISE
- **VACANCES POUR TOUS**
(01 30 31 26 98)
2, rue Berthelot
95300 Pontoise
Du lundi au samedi de 9 h à
12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

- **VACANCES POUR TOUS**
(01 34 18 01 29)
Amicale laïque
12, rond-point de la chaise
95250 Beauchamp
Du lundi au jeudi de 14 h
à 17 h.
- **VACANCES POUR TOUS**
(01 34 18 01 29)
Stade - Salle de gym
Avenue de l'égalité
95250 Beauchamp
Du lundi au samedi de 9 h
à 12 h.

Où s'inscrire ?

Dans nos points de diffusion départementaux

01 - AIN
(04 74 23 80 10)
Ligue de l'enseignement
42, rue Charles Robin
01006 Bourg-en-Bresse

02 - AISNE
(03 44 15 32 00)
Ligue de l'enseignement
22, rue du Bois Morin
02370 Presles-et-Boves

03 - ALLIER
(04 70 46 45 21)
Ligue de l'enseignement
42, rue du Progrès
BP 423
03004 Moulins cedex

04 - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
(04 92 30 91 00)
Ligue de l'enseignement
9, chemin des Alpilles
BP 9049
04991 Digne-les-Bains
cedex

05 - HAUTES-ALPES
(04 92 56 02 03)
Ligue de l'enseignement
2, avenue Lesdiguières
05000 Gap

06 - ALPES-MARITIMES
(04 93 87 24 64)
Ligue de l'enseignement
12, rue Vernier
06000 Nice

07 - ARDÈCHE
(04 75 20 27 00)
Ligue de l'enseignement
Boulevard de la Chaumette
BP 219
07002 Privas cedex

08 - ARDENNES
(03 24 33 81 18)
Ligue de l'enseignement
19, av. de Monty-Notre-Dame
BP 90071
08002 Charleville-Mézières
cedex

09 - ARIÈGE
(05 61 02 80 02)
Ligue de l'enseignement
13, rue du Lt Paul Delpech
09000 Foix

10 - AUBE
(03 25 82 68 68)
Ligue de l'enseignement
15, avenue d'Echenilly
10120 St-André-les-Vergers

11 - AUDE
(04 68 11 43 10)
Ligue de l'enseignement
22, rue Antoine Marty
BP 24
11020 Carcassonne cedex

12 - AVEYRON
(05 65 77 36 00)
Ligue de l'enseignement
2, rue Henri Dunant
BP 518
12005 Rodez cedex

13 - BOUCHES-DU-RHÔNE
(04 91 79 83 00)
- Vacances pour tous
68, avenue de Toulon
13006 Marseille

- Ligue de l'enseignement
192, rue Horace Bertin
13005 Marseille

14 - CALVADOS
(02 31 06 11 11)
Ligue de l'enseignement
16, rue de la Girafe
BP 5091
14078 Caen cedex 5

15 - CANTAL
(04 71 48 95 56)
Vacances pour tous
Centre laïque Antonin Lac
Rue du 139^e RI
15012 Aurillac cedex

16 - CHARENTE
(05 45 95 17 89)
Ligue de l'enseignement
14, rue Marcel Paul
BP 70334
16008 Angoulême cedex

17 - CHARENTE-MARITIME
(05 46 41 73 00)
Vacances pour tous
Résidence-Club La Fayette
Avenue de Bourgogne
17041 La Rochelle cedex 1

18 - CHER
(02 48 48 01 00)
Ligue de l'enseignement
5, rue Samson
18022 Bourges cedex

19 - CORRÈZE
(05 55 20 01 04)
ODCV
17, av. Winston Churchill
BP 157
19004 Tulle cedex

2 A - CORSE DU SUD
(04 95 21 41 97)
Ligue de l'enseignement
15, par Cuneo d'Ornano
BP 27
20181 Ajaccio cedex 1

2 B - HAUTE-CORSE
(04 95 31 25 14)
Vacances de l'enseignement
Bâtiment 145
Les logis de Montesoro
BP 154
20292 Bastia cedex

21 - CÔTE-D'OR
(03 80 30 81 45)
Ligue de l'enseignement
101, bd du maréchal Joffre
BP 47032
21070 Dijon cedex

22 - CÔTES-D'ARMOR
(02 96 61 65 28)
Vacances pour tous
89, bd Édouard Prigent
CS 54127
22041 Saint-Brieuc cedex 1

23 - CREUSE
(05 55 61 44 15)
Ligue de l'enseignement
20, chemin des Granges
CS 30343
23007 Guéret cedex

24 - DORDOGNE
(05 53 02 44 25)
Vacances pour tous
82, av. Georges Pompidou
BP 80010
24001 Périgueux cedex

25 - DOUBS
(03 80 30 81 45)
Ligue de l'enseignement
14, rue Violet
25000 Besançon

26 - DRÔME
(04 75 82 44 70)
Ligue de l'enseignement
26-32, avenue Sadi Carnot
BP 133
26001 Valence cedex

27 - EURE
(02 32 08 15 90)
Ligue de l'enseignement
76800 St-Étienne-du-Rouvray

28 - EURE-ET-LOIR
(02 37 84 05 98)
Ligue de l'enseignement
10, avenue de Bretagne
BP 1079
28302 Mainvilliers cedex

29 - FINISTÈRE
(02 96 61 65 28)
Ligue de l'enseignement
61, rue du Pen Ar Ménez
CS 32958
29229 Brest cedex 2

30 - GARD
(04 66 36 31 32/33)
Vacances pour tous
2, impasse Jean Macé
CS 30007
30020 Nîmes cedex 1

31 - HAUTE-GARONNE
(05 62 27 91 27)
Vacances pour tous
31, rue des Amidonniers
BP 10906
31009 Toulouse cedex 6

32 - GERS
(05 62 60 64 30)
Ligue de l'enseignement
36, rue des canaris
BP 20587
32022 Auch cedex 9

33 - GIRONDE
- Ligue de l'enseignement
Château Bétailhe
72, avenue de l'Église romane
33370 Artigues-près-Bordeaux
- Diffusion vacances
(05 56 52 90 47)
22, rue Huguerie
33000 Bordeaux

34 - HÉRAULT
(04 67 04 34 88)
Ligue de l'enseignement
Immeuble Édouard VII
22, rue de Claret
34070 Montpellier

35 - ILLE-ET-VILAINE
(02 96 61 65 28)
Vacances pour tous
Centre Colombia
45, rue du Capitaine Maignan
35000 Rennes

36 - INDRE
(02 54 61 34 49)
Ligue de l'enseignement
23, boulevard de la Valla
BP 77
36002 Châteauroux

37 - INDRE-ET-LOIRE
(02 47 05 37 23)
Ligue de l'enseignement
10, av. de la République
37300 Joué-les-Tours

38 - ISÈRE
(02 38 12 41 30/31)
Ligue de l'enseignement
33, rue Joseph Chanrion
38000 Grenoble

39 - JURA
(03 85 23 92 21)
Ligue de l'enseignement
280, rue des Violettes
BP 40185
39005 Lons-le-Saunier

40 - LANDES
(05 58 06 31 32)
Ligue de l'enseignement
122, rue du Général de Lohit
40000 Mont-de-Marsan

41 - LOIRE-ET-CHER
(02 54 43 02 52)
Ligue de l'enseignement
4, rue Beuséul
BP 11003
41010 Blois cedex

42 - LOIRE
- Ligue de l'enseignement
(04 77 49 54 85)
6, rue Buisson
CS 50514
42007 St-Étienne cedex 1

- Antenne roumaine
(02 77 71 25 81)
12, avenue de Paris
42334 Roanne cedex

43 - HAUTE-LOIRE
(04 78 42 14 68)
Vacances pour tous
1, chemin de la Sermonne
BP 607-Val
43008 Le-Puy-en-Velay cedex

44 - LOIRE-ATLANTIQUE
(02 51 86 33 00)
Ligue de l'enseignement
9, rue des Olivettes
BP 74107
44041 Nantes cedex 1

45 - LOIRET
(02 38 53 72 84)
Vacances pour tous
Avenue du parc floral
45100 Orléans la Source

46 - LOT
(05 65 22 68 21)
Ligue de l'enseignement
121, rue Victor Hugo
46000 Cahors

47 - LOT-ET-GARONNE
(05 53 77 05 32)
Ligue de l'enseignement
108, rue Fumadelles
BP 60179
47005 Agen cedex

48 - LOZÈRE
(04 66 49 00 30)
Ligue de l'enseignement
10-12, rue des clapiers
BP 16
48001 Mende cedex

49 - MAINE-ET-LOIRE
(02 41 96 11 56)
Ligue de l'enseignement
14 bis, avenue Marie Talet
49100 Angers

50 - MANCHE
(02 33 77 42 52)
Ligue de l'enseignement
5, boulevard de la Dollée
CS 91309
50009 Saint-Lô cedex

51 - MARNE
(03 24 33 81 18)
Ligue de l'enseignement
19-23, rue Alphonse Daudet
BP 2187
51081 Reims cedex

52 - HAUTE-MARNE
(03 25 03 28 20)
Ligue de l'enseignement
23, rue du vieux moulin
BP 2041
52902 Chaumont cedex 9

53 - MAYENNE
(02 43 53 07 17)
Ligue de l'enseignement
33 bis, allée du Vieux-St-Louis
BP 1424
53014 Laval cedex

54 - MEURTHE-ET-MOSELLE
(03 83 92 56 00)
Ligue de l'enseignement
49, rue Isabey
CS 85221
54052 Nancy cedex

55 - MEUSE
(03 29 79 08 58)
Ligue de l'enseignement
15, rue Robert Lhuette
BP 70059
55001 Bar-le-Duc cedex

56 - MORBIHAN
(02 96 61 65 28)
Ligue de l'enseignement
51, avenue Chemallier
CS 40313
56103 Lorient cedex

57 - MOSELLE
(03 87 66 10 53/54)
Ligue de l'enseignement
3, rue Gambetta
BP 90803
57013 Metz cedex

58 - NIÈVRE
(03 86 42 01 20)
Vacances pour tous
7-11, rue du commandant
Rivière
58000 Nevers

59 - NORD
(03 20 16 39 39)
Vacances pour tous
13, place Simon Vallant
CS 90025
59042 Lille cedex

60 - OISE
(03 44 15 32 00)
Vacances pour tous
19, rue Arago
ZAC de Ther
60000 Beauvais

61 - ORNE
(02 33 82 37 81)
Ligue de l'enseignement
52, rue de l'Écusson
61000 Alençon

62 - PAS-DE-CALAIS
(03 20 16 39 39)
Ligue de l'enseignement
55, rue Michelet
BP 20736
62031 Arras cedex

63 - PUY-DE-DÔME
(04 73 14 79 20)
Ligue de l'enseignement
31, rue Pélissier
63028 Clermont-Ferrand
cedex 2

64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
(05 59 32 00 66)
Ligue de l'enseignement
17, rue Boyrie
64000 Pau

65 - HAUTES-PYRÉNÉES
(05 62 27 91 27)
Ligue de l'enseignement
1, rue Miramont
65000 Tarbes

66 - PYRÉNÉES-ORIENTALES
(04 67 04 34 88)
Ligue de l'enseignement
11, rue Fonvielle
61011 Albi cedex 9

67 - BAS-RHIN
(03 90 40 63 70)
Ligue de l'enseignement
15, rue de l'Industrie
BP 70437
67412 Illkirch cedex

68 - HAUT-RHIN
(03 89 45 98 51)
Ligue de l'enseignement
2, rue des Alpes
BP 40066
68392 Sausheim cedex

69 - RHÔNE
(04 78 42 14 68)
Vacances pour tous
6, rue Victor Hugo
69002 Lyon

70 - HAUTE-SAÔNE
(03 80 30 81 45)
Ligue de l'enseignement
29, rue Général de Gaulle
BP 30137
70003 Vesoul cedex

71 - SAÔNE-ET-LOIRE
(03 85 23 92 21)
Vacances pour tous
17, place des Tulliers
71000 Mâcon

72 - SARTHE
(02 43 39 27 20)
Ligue de l'enseignement
18, rue Béranger
72000 Le Mans

73 - SAVOIE
(04 79 85 69 14)
Ligue de l'enseignement
Centre aéré des Monts
81, chemin des écuriels
BP 403
73004 Chambéry cedex

74 - HAUTE-SAVOIE
(04 50 52 30 00)
Ligue de l'enseignement
3, avenue de la plaine
BP 340
74008 Annecy cedex

76 - SEINE-MARITIME
- Ligue de l'enseignement
(02 32 08 15 90)
4, rue Ernest Renan
76800 St-Étienne-du-Rouvray
- Ligue de l'enseignement
(02 32 08 15 90)
32, rue Clovis
76600 Le Havre

79 - DEUX-SÈVRES
(05 49 77 38 75)
Ligue de l'enseignement
Centre Du Guesclin
Place de Chanzy
79000 Niort

80 - SOMME
(03 20 16 39 39)
Vacances pour tous
10, rue Jean XXIII
CS 82709
80027 Amiens cedex 1

81 - TARN
(05 63 54 05 40)
Ligue de l'enseignement
11, rue Fonvielle
81011 Albi cedex 9

82 - TARN-ET-GARONNE
(05 63 63 04 20)
Ligue de l'enseignement
709, bd Alsace-Lorraine
BP 108
82000 Montauban

83 - VAR
(04 91 79 83 00)
Ligue de l'enseignement
68, avenue Victor Agostini
83000 Toulon

84 - VAUCLUSE
(04 91 79 83 00)
Ligue de l'enseignement
5, rue Adrien Marcel
BP 31003
84095 Avignon cedex 9

85 - VENDÉE
(02 51 36 45 80)
Ligue de l'enseignement
41, rue Monge
BP 23
85001 La Roche-sur-Yon

86 - VIENNE
- Ligue de l'enseignement
(05 49 38 37 48)
18, rue de la brouette
du vinaigrier
CS 80187
86005 Poitiers cedex

- Vacances pour tous
(05 49 41 57 98)
Résidence Charles Perrault
3, rue de Provence
86000 Poitiers

87 - HAUTE-VIENNE
(05 55 03 36 05)
Ligue de l'enseignement
22, rue du Lt Meyrieux
87000 Limoges

88 - VOSGES
(03 29 69 64 61)
Ligue de l'enseignement
15, rue du Général de Reffye
88000 Épinal cedex

89 - YONNE
(03 86 42 01 20)
Vacances pour tous
57, avenue des Clairons
89000 Auxerre

90 - BELFORT
(03 86 42 01 20)
Ligue de l'enseignement
14, rue Violet
25000 Besançon

971 - GUADELOUPE
Ligue de l'enseignement
(05 90 83 05 65)
3 bis, quai Lefèvre
97110 Pointe-à-Pitre

972 - MARTINIQUE
(05 96 60 87 91)
Ligue de l'enseignement
76, rue Dr. G. Garcia
Route de Didier
97200 Fort-de-France

974 - LA RÉUNION
(02 62 94 84 43)
Ligue de l'enseignement
8, résidence Anaxagore
24, rue Jean Cocteau
BP 839
97476 Saint-Denis cedex

976 - MAYOTTE
(02 69 70 15 16)
Ligue de l'enseignement
105, rue Soweto
quartier Cavaï Mamoudzou
97600 Mamoudzou

987 - POLYNÉSIE FRANÇAISE
(00 684 42 66 07)
Ligue de l'enseignement
Rue Octave Moreau
BP 341
Papeete (TAHITI)

988 - NOUVELLE-CALÉDONIE
(00 687 27 21 40)
Ligue de l'enseignement
21, rue Tarognat
Vallée de colons
BP 300
98845 Nouméa cedex

Dans nos points de diffusion parisiens

Ligue de l'enseignement
21, rue Saint-Fargeau
CS 72021
75989 Paris cedex 20
(01 43 58 95 66)
Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.
Métro : Saint-Fargeau.

Ligue de l'enseignement
167, boulevard de la Villette
75010 Paris
(01 40 15 92 37)
Du 02/01 au 30/06 :
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.
Du 01/07 au 31/12 :
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.
Métro : Stalingrad.

Ligue de l'enseignement
3, rue Récamier
75341 Paris cedex 7
(01 43 58 97 33)
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 17 h 30.
Métro : Sévres-Babylone.

Siège de la Fédération
des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques (F.C.P.E.)
108/110, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris cedex 11
(01 43 57 16 16)
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30
et de 14 h à 17 h 30.
Métro : Ledru-Rollin.



Votre contact privilégié